

MINISTÈRE DES ARMÉES

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE

SERVICE HISTORIQUE

LES ARMÉES FRANÇAISES
EN ORIENT
APRÈS L'ARMISTICE DE 1918

par le Général Jean BERNACHOT

★★

L'ARMÉE DU DANUBE
L'ARMÉE FRANÇAISE
D'ORIENT

(28 octobre 1918 - 25 janvier 1920)

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

1970

MINISTÈRE DES ARMÉES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE
SERVICE HISTORIQUE

LES ARMÉES FRANÇAISES

EN ORIENT

APRÈS L'ARMISTICE DE 1918

par le Général Jean BERNACHOT

L'ARMÉE DU DANUBE
L'ARMÉE FRANÇAISE
D'ORIENT

(28 octobre 1918 - 25 janvier 1920)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE
1970

8° Lh^e
78
(2)

1 - 1970

Les Armées françaises en Orient
après l'armistice de 1918

1918

8/18
18
(8)

1918-1919

MINISTÈRE DES ARMÉES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE
SERVICE HISTORIQUE

NOTE LIMINAIRE

LES ARMÉES FRANÇAISES EN ORIENT APRÈS L'ARMISTICE DE 1918

par le Général Jean BERNACHOT

★ ★

L'ARMÉE DU DANUBE
L'ARMÉE FRANÇAISE
D'ORIENT

(28 octobre 1918 - 25 janvier 1920)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE
1970

MINISTÈRE DES ARMÉES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE
SERVICE HISTORIQUE

LES ARMÉES FRANÇAISES EN ORIENT APRÈS L'ARMISTICE DE 1918

par le Général Jean BERNACHOT

L'ARMÉE DU BANJOUR
L'ARMÉE FRANÇAISE
D'ORIENT
(28 octobre 1918 - 25 janvier 1920)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE
1970

LISTE DES
NOTE LIMINAIRE
EMPLOYÉS DE FAÇON COURANTE

Le tome VIII (La Campagne d'Orient), 3^e volume, des *Armées françaises dans la Grande Guerre*, après avoir relaté la préparation et l'exécution de l'offensive franco-serbe sur le front de Macédoine, de juillet à octobre 1918, précise de façon détaillée, dans son dernier chapitre, les conditions dans lesquelles se trouvaient placées les Armées alliées d'Orient au lendemain de l'Armistice de novembre 1918.

Le groupe d'officiers qui avait participé à la rédaction de cet ouvrage n'avait point arrêté ses travaux à cette date. Plusieurs renvois au bas des dernières pages de ce tome (p. 414, 502 et 512, en particulier) laissent entrevoir qu'une étude des activités des Armées alliées d'Orient durant l'année 1919 avait été rédigée et devait faire l'objet du tome IX, alors en préparation.

Or, contrairement à ce qui avait été ainsi prévu, le tome IX tel qu'il nous apparaît dans son édition de 1935, ne s'applique exclusivement qu'aux opérations anglo-françaises dans les pays du Levant : Égypte, Palestine, Syrie, Hedjaz et, dans une deuxième partie, à la propagande allemande au Maroc au cours de la période 1914-1918.

Dès lors, on pouvait imaginer que, bien que n'ayant pas été imprimées, les études relatives aux Armées alliées d'Orient en 1919 étaient demeurées, en leur état manuscrit, dans le sein de la section ancienne du Service historique de l'Armée.

Les recherches entreprises pour les retrouver sont malheureusement demeurées sans résultat.

Aussi le présent ouvrage, reprenant à son compte une partie des chapitres XVIII et XIX du tome VIII traitant de la création de l'Armée du Danube, se propose-t-il de retracer l'histoire de celle-ci depuis ses origines et son changement de dénomination (Armée française d'Orient) jusqu'à sa dissolution, le 25 janvier 1920.

NOTE LIMINAIRE

Le tome VIII de l'ouvrage (3^e volume des Annales françaises... dans la (seconde) partie, après avoir relaté la préparation et l'exécution de l'opération... (2^e partie) sur le front de Macédoine, de juillet à octobre 1918, précises... de façon détaillée dans son dernier chapitre, les conditions dans lesquelles... se trouvaient placés les Armées alliées d'Orient au lendemain de l'armistice... le novembre 1918.

Le groupe d'officiers qui avait participé à la rédaction de cet ouvrage... avait pointé sur ces travaux à cette date. Plusieurs revues au fur des... (pages de ce tome (p. 414, 502 et 512, en particulier) étaient... (partie) des activités des Armées alliées d'Orient durant l'année 1919... avait été rédigé et devait faire l'objet du tome IX, alors en préparation.

On consentait à ce qu'il soit ainsi prévu le tome IX et qu'il soit... (partie) dans son édition de 1925, ne s'applique exclusivement qu'aux... (partie) dans les pays du Levant (Liban, Syrie, Palestine, Transjordanie)... (partie) dans une deuxième partie, à la propagande allemande au Moyen-Orient... (partie) de la période 1914-1918.

De là, on pouvait imaginer que, bien que n'étant pas été imprimées... (partie) aux Armées alliées d'Orient en 1919, étaient demeurées... (partie) dans le sein de la section française du Service historique... (partie) de l'armée.

Les recherches entreprises pour les retrouver sont malheureusement de... (partie) sans résultat.

À cet égard, le présent ouvrage, comprenant à son compte une partie des chapitres... (partie) du tome VIII relatant de la création de l'armée du Levant, les... (partie) de l'histoire de celle-ci depuis ses origines et son développement... (partie) (Armée française d'Orient) jusqu'à sa dissolution, le... (partie) 25 janvier 1930.

LISTE DES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DE FAÇON COURANTE

C.A.A.....	Commandement des Armées alliées en Orient.
A.A.O.....	Armées alliées en Orient.
A. O.....	Armée d'Orient (expression employée, à l'époque, par les E. M. pour désigner l'ensemble des Armées françaises en Orient).
C.O.C.....	Corps d'occupation de Constantinople.
A.F.O.....	Armée française d'Orient.
A. H.....	Armée de Hongrie.
A. D.....	Armée du Danube.
T.A.O.B.....	Troupes alliées d'occupation en Bulgarie.
A.V.R.....	Armée des volontaires russes.
C.E.I.....	Corps expéditionnaire italien.
D.I.R.....	Division d'infanterie roumaine.
R.I.R.....	Régiment d'infanterie roumain.
D.I.H.....	Division d'infanterie hellénique.
R.I.H.....	Régiment d'infanterie hellénique.
D.I.P.....	Division d'infanterie polonaise.
R.I.P.....	Régiment d'infanterie polonais.
G.Q.G.....	Grand quartier général.
Q. G.....	Quartier général.
E.M.A.....	État-major de l'Armée.
E.M.G.....	État-Major général.
E. M.....	État-Major.
P. C.....	Poste de commandement.
G.D.I.....	Groupe de division d'infanterie.
D. I.....	Division d'infanterie.

D.I.C.....	Division d'infanterie coloniale.
D. C.....	Division de cavalerie.
I. D.....	Infanterie divisionnaire.
D. T.....	Division territoriale.
D.I.M.O.....	Division d'infanterie de marche d'Orient.
Bgde.....	Brigade.
Rgt.....	Régiment.
R. I.....	Régiment d'infanterie.
R.I.C.....	Régiment d'infanterie coloniale.
R.T.A.....	Régiment de tirailleurs algériens.
R. A.....	Régiment d'artillerie.
R.A.L.....	Régiment d'artillerie lourde.
R.A.C.....	Régiment d'artillerie de campagne.
Btn.....	Bataillon.
Gr.....	Groupe d'artillerie.
Esc.....	Escadron de cavalerie.
Cie.....	Compagnie.
Bie.....	Batterie.
C. M.....	Compagnie de mitrailleuses.
C.H.R.....	Compagnie hors-rang.
Sect.....	Section.
S. M.....	Section de mitrailleuses.
Pel.....	Peloton.
A. M.....	Auto-mitrailleuse.
P.A.D.....	Parc d'artillerie divisionnaire.
A. L.....	Artillerie lourde.
A. C.....	Artillerie de campagne.
A. M.....	Artillerie de montagne. Prête à confusion avec auto-mitrailleuse.
Amb.....	Ambulance.
Gal.....	Général.
Col.....	Colonel
L/Col.....	Lieutenant-Colonel.
Cdt.....	Commandant.
Cne.....	Capitaine.
Lt.....	Lieutenant.
V. F.....	Voie ferrée.
S.M.A.....	Section de munitions d'artillerie.

S.M.I.....	Section de munitions d'infanterie.
S.T.A.L.....	Section de transport d'artillerie lourde.
S. R.....	Service de renseignements.
O. G.....	Ordre général
O. P.....	Ordre particulier.
I. P.....	Instruction personnelle.
T. O.....	Télégramme officiel.
N. de S.....	Note de service.

CHAPITRE PREMIER

Situation des Armées alliées d'Orient en Europe centrale en octobre 1918. — Projets de constitution d'un front oriental continu de la mer Blanche à la mer Caspienne. — Création de l'Armée du Danube (28 octobre 1918). — Concentration de l'Armée du Danube. — Dispositif ennemi devant l'Armée du Danube. — Situation en Roumanie. — Les possibilités roumaines. — Préparation au franchissement du Danube. — Les ordres pour le passage du fleuve. — Le franchissement. — L'armistice du 11 novembre 1918. — Les Bulgares s'emparent de Constanza et Cernavoda. — Le repli de l'Armée Mackensen. — Evacuation de la Dobroudja par les Bulgares. — Les mouvements de l'Armée du Danube après l'armistice. — L'affaire du Banat de Temesvar. — La politique roumaine après l'armistice.

0	TABLE DES MATIÈRES	
1	Section de munitions d'infanterie	S.M.I.
2	Section de transport d'articles lourds	S.T.A.L.
3	Service de renseignements	S.R.
4	Ordre général	O.G.
5	Ordre particulier	O.P.
6	Instruction personnelle	I.P.
7	Télégramme officiel	T.O.
8	Note de service	N. de S.
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
33		
34		
35		
36		
37		
38		
39		
40		
41		
42		
43		
44		
45		
46		
47		
48		
49		
50		
51		
52		
53		
54		
55		
56		
57		
58		
59		
60		
61		
62		
63		
64		
65		
66		
67		
68		
69		
70		
71		
72		
73		
74		
75		
76		
77		
78		
79		
80		
81		
82		
83		
84		
85		
86		
87		
88		
89		
90		
91		
92		
93		
94		
95		
96		
97		
98		
99		
100		

SITUATION DES ARMÉES ALLIÉES D'ORIENT
EN EUROPE CENTRALE EN OCTOBRE 1918

À la suite de l'offensive allemande en Italie, les alliés dans le Sud et la Dobroudja, entre Valachie et Roumanie, qui visent à occuper le Danube, les troupes ennemies avaient entamé un vaste mouvement de repli sur tout le front d'Europe centrale (1).

CHAPITRE PREMIER

De plus, le 29 septembre, la signature de l'armistice de Salonique avait fait disparaître l'armée bulgare du théâtre d'opérations. De sorte qu'en

Situation des Armées alliées d'Orient en Europe centrale en octobre 1918. — Projets de constitution d'un front oriental continu de la mer Blanche à la mer Caspienne. — Création de l'Armée du Danube (28 octobre 1918). — Concentration de l'Armée du Danube. — Dispositif ennemi devant l'Armée du Danube. — Situation en Roumanie. — Les possibilités roumaines. — Préparation au franchissement du Danube. — Les ordres pour le passage du fleuve. — Le franchissement. — L'armistice du 11 novembre 1918. — Les Bulgares s'emparent de Constanza et Cernavoda. — Le repli de l'Armée Mackensen. — Évacuation de la Dobroudja par les Bulgares. — Les mouvements de l'Armée du Danube après l'armistice. — L'affaire du Banat de Temesvar. — La politique roumaine après l'armistice.

Enfin, les troupes austro-hongroises en réserve derrière le front paraissent s'élever à 25 divisions (25 D. I. et 3 D. C.).

Il était donc possible à l'ennemi de tenter une reconstitution de front balkanique en prélevant sur ses disponibilités des éléments qu'il pouvait grouper sous les ordres de Mackensen. L'arrivée de bataillons venus de Roumanie, de Russie méridionale et de Crimée, identifiés du 15 au 20 septembre, semblait annoncer que cette manœuvre était commencée.

Au 10 octobre 1918, la situation des Armées alliées était la suivante (2) :

À la gauche du dispositif des A. A. O., la 1^{re} Armée serbe poursuivait, à marches forcées, sa progression vers Nisch et la division Morava n'était plus qu'à 10 kilomètres de cette ville. La division Danube arrivait à se heurter sur la rive gauche de la rivière Morava. La division Drina était placée en réserve

(1) Les Armées françaises dans la Grande Guerre, tome VIII, 2^e vol., chap. XIII.

(2) C. A. A. — Série, 3^e Bureau, C. 20 N 325 D^o.

(3) Croquis 1, p. 1436. — Situation des éléments français des A. A. O. Pour l'ensemble des A. A. O., voir croquis 20 de tome VIII des Armées françaises dans la Grande Guerre (S. E. A.).

CHAPITRE PREMIER

Situation des Armées alliées d'Orient en Europe centrale en octobre
1918. — Projets de constitution d'un front oriental continu de la mer
Blanche à la mer Caspienne. — Création de l'Armée du Danube (28 octobre
1918). — Concentration de l'Armée du Danube. — Dispositif ennemi devant
l'Armée du Danube. — Situation en Roumanie. — Les possibilités toum-
anes. — Préparation au franchissement du Danube. — Les ordres pour le
passage du fleuve. — Le franchissement. — L'arrivée du 11 novembre
1918. — Les Bulgares s'emparent de Constantza et Comanovo. — Le repli
de l'Armée Mackensen. — Évacuation de la Dobroudja par les Bulgares. —
Les mouvements de l'Armée du Danube après l'arrivée. — L'affaire du
Baut de Tarnovar. — La politique roumaine après l'arrivée.

SITUATION DES ARMÉES ALLIÉES D'ORIENT EN EUROPE CENTRALE EN OCTOBRE 1918

A la suite de l'offensive victorieuse des Armées alliées dans le Sokol et le Dobropolie, entre Vardar et Cerna (15 septembre 1918), qui visait à atteindre le Danube, les troupes ennemies avaient entamé un vaste mouvement de repli sur tout le front d'Europe centrale ⁽¹⁾.

De plus, le 29 septembre, la signature de l'armistice de Salonique avait fait disparaître l'armée bulgare du théâtre d'opérations. De sorte qu'au début d'octobre, du lac d'Okrida à l'Adriatique, le front n'était plus tenu que par des forces austro-hongroises.

A cette date, le dispositif des Armées alliées formait un large demi-cercle de 200 kilomètres de diamètre, jalonné approximativement par Boutkova, Berovo, Tsarevo Selo, Egri Palanka, Uskub, Strouga, le Gora Top.

L'État-Major des A.A.O. évaluait les forces adverses en Russie et en Roumanie à 41 divisions allemandes (35 D. I. et 6 D. C.) et 18 divisions austro-hongroises (14 D. I. et 4 D. C.). Il estimait que les forces d'occupation de Roumanie, commandées par le maréchal Mackensen, comprenaient 3 D. I. allemandes et 4 D. I. austro-hongroises, avec une brigade de cavalerie, et que le corps d'occupation de Crimée était fort de 2 D. I. allemandes.

Enfin, les troupes austro-hongroises en réserve derrière le front paraissaient s'élever à 28 divisions (25 D. I. et 3 D. C.).

Il était donc possible à l'ennemi de tenter une reconstitution du front balkanique en prélevant sur ses disponibilités des éléments qu'il pouvait grouper sous les ordres de Mackensen. L'arrivée de bataillons venus de Roumanie, de Russie méridionale et de Crimée, identifiés du 15 au 20 septembre, semblait annoncer que cette manœuvre était commencée.

Au 10 octobre 1918, la situation des Armées alliées était la suivante ⁽²⁾ ⁽³⁾ :

A la gauche du dispositif des A.A.O., la 1^{re} Armée serbe poursuivait, à marches forcées, sa progression vers Nich et la division Morava n'était plus qu'à 10 kilomètres de cette ville. La division Danube arrivait à sa hauteur sur la rive gauche de la rivière Morava. La division Drina était placée en réserve

⁽¹⁾ *Les Armées françaises dans la Grande Guerre*, tome VIII, 3^e vol., chap. XIII.

⁽²⁾ C.A.A. — Sorties. 3^e Bureau. C. 20 N-225. D⁶.

⁽³⁾ Carte n^o 1, p. 14 bis. — Situation des éléments français des A.A.O. Pour l'ensemble des A.A.O. voir carte n^o 20 du tome VIII des *Armées françaises dans la Grande Guerre* (S.H.A.).

d'armée vers Leskovatz. A la 2^e Armée, les troupes formaient un front entre Uskub et Veles pour les D. I. Timok et Yougoslave et entre Kumanovo et Egri-Palanka pour la D. I. Choumadia.

La cavalerie serbe maintenait un contact étroit avec les éléments allemands en retraite au N.O. de Leskovatz, à 10 kilomètres Sud de Prokoplie. La cavalerie française était également au contact à Babouchnica, 15 kilomètres au Sud de Pirot, cette ville constituant son objectif.

Le G.Q.G. serbe était installé à Uskub. A l'Armée française d'Orient, la 21^e brigade coloniale s'échelonnait de Pritchina inclus à Liplian avec un détachement poussé à Gilan. La cavalerie de ce groupement poursuivait vers Mitrovitza les Allemands en retraite.

La 76^e D. I. atteignait Kumanovo. La 3^e D.I.H. avait porté ses gros à Ferisovic, au Nord de Kakanic et la 17^e D.I.C., en liaison avec la 2^e armée serbe, poussait également vers Pirot entre Kumanovo et Egri-Palanka.

La 30^e D. I., au Nord de Prilep, faisait route sur Uskub.

La 156^e D. I. tenait la région de Kicevo où la 57^e D. I. était également en voie de regroupement ainsi que la 11^e D.I.C. vers Kalkandelen. Le Q. G. de l'A.F.O. était installé à Uskub.

Au 1^{er} groupement de D. I., la 4^e D.I.H. tenait Carevoselo et la D. I. Archipel, Kochana; son Q. G. s'installait à Istrie.

A l'Armée britannique, la 26^e D.I.B. avait atteint le Nord de Petric, la 27^e D.I.B. la région de Stroumitza et la 28^e D.I.B. le N.-O. du lac Doïran.

L'Armée grecque avait toujours son gros à l'Est de la Struma en raison de l'impossibilité matérielle d'assurer le ravitaillement en Macédoine orientale où progressaient seulement de petits détachements :

1^{er} Corps : 2 D. I. région Turica, Demi Hissar :

1^{re} D. I. : région Orljak, Seres;

13^e D. I. : région Stavros avec détachement à Cavalla.

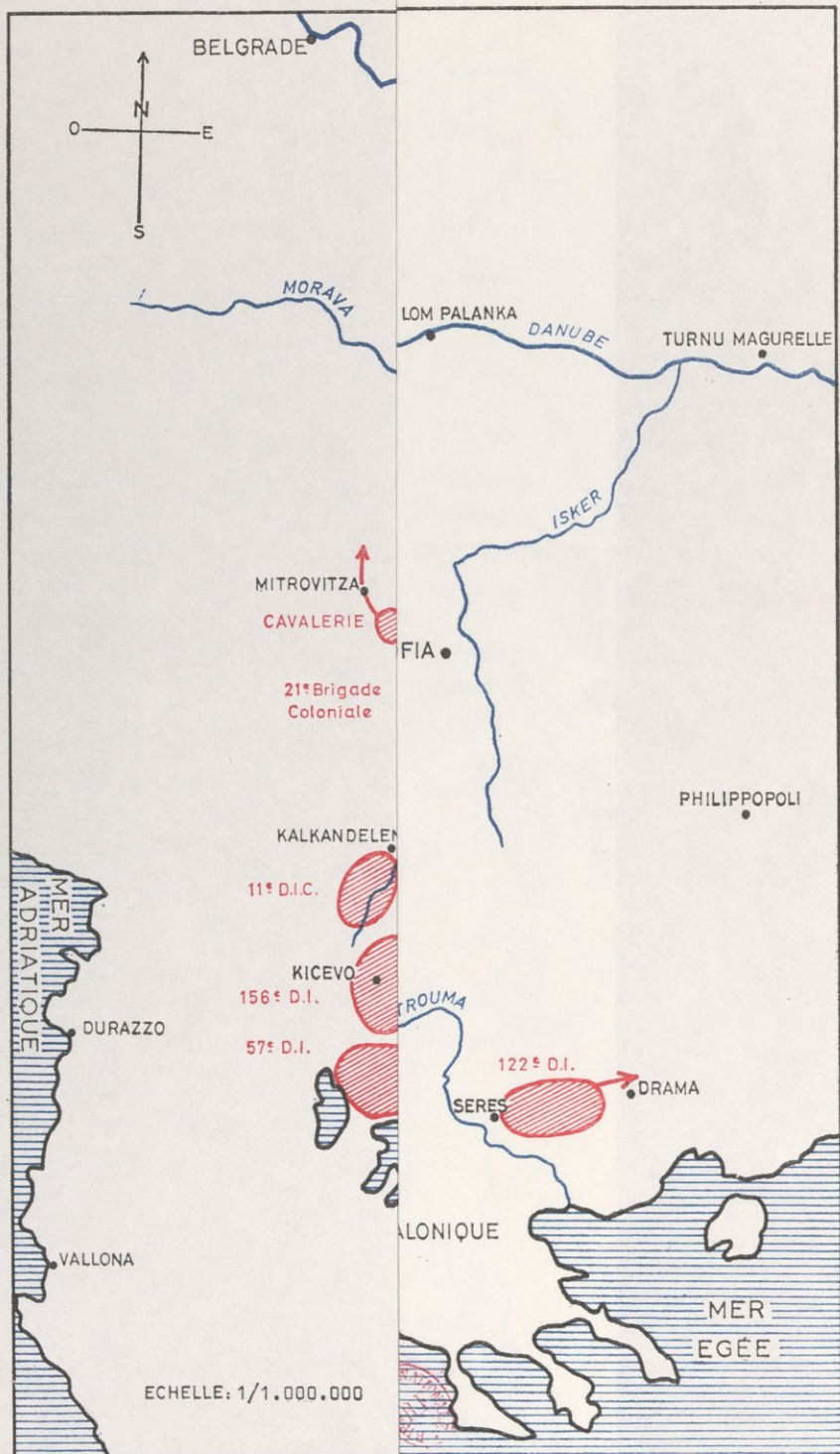
Corps d'armée de Défense nationale : 1 D. I. à Seres, gros à Nigrita, D. I. Crète au Sud du lac de Butkovo.

Enfin, la 16^e D.I.C., le 2^e bis de zouaves et la 14^e D.I.H. étaient placés en réserve d'Armée dans la région de Hudovo. La 122^e D. I., en route de Serès sur Drama, avait son gros à l'Est de Porna.

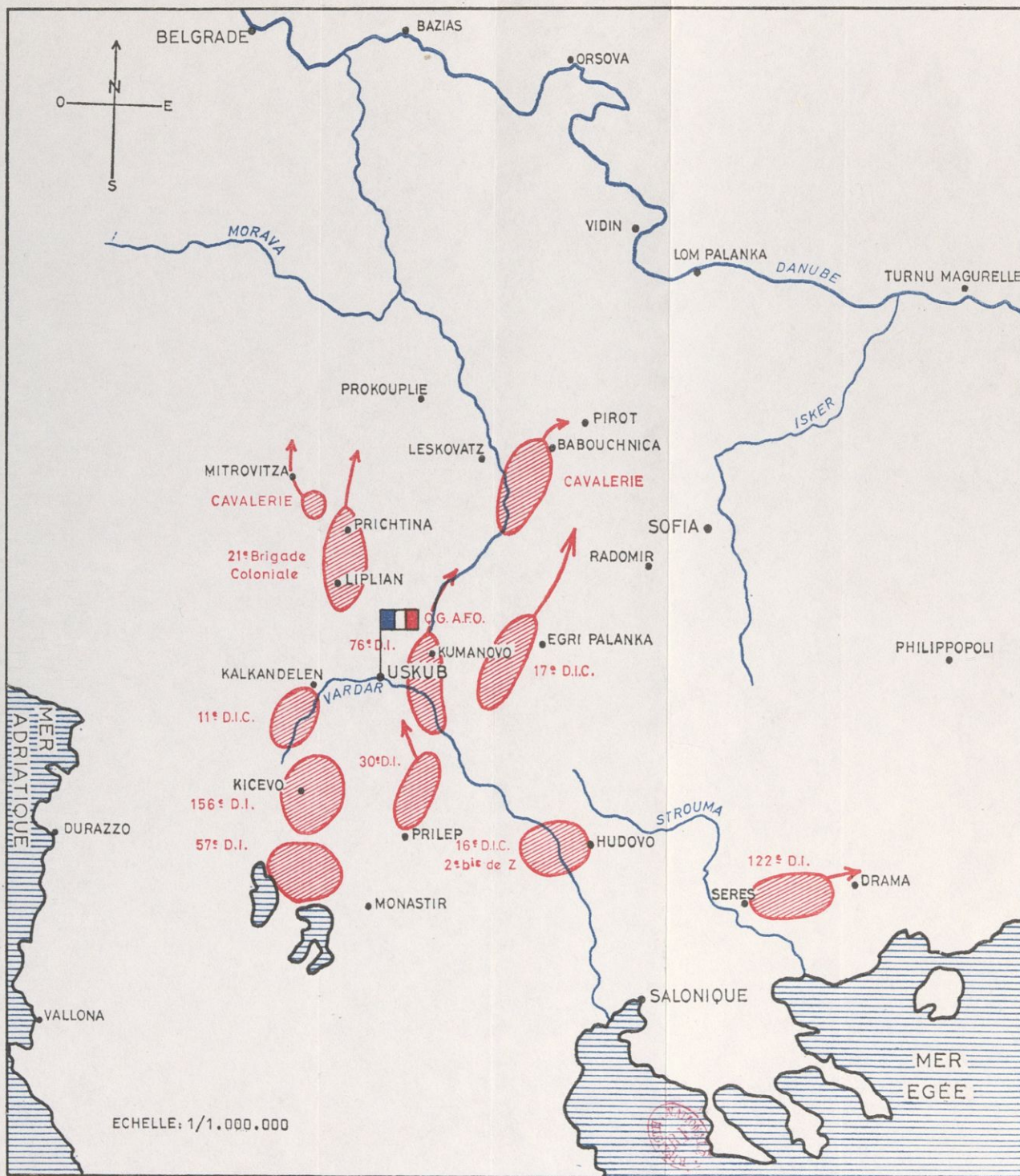
Compte tenu, cependant, de l'évolution de la situation, laquelle se modifiait rapidement au cours des jours, et, également, des nécessités logistiques qu'imposait l'état des voies de communication, le général commandant les A.A.O. apportait, le 10 octobre, un certain nombre de modifications dans la répartition des troupes prévue par ses directives antérieures ⁽¹⁾ :

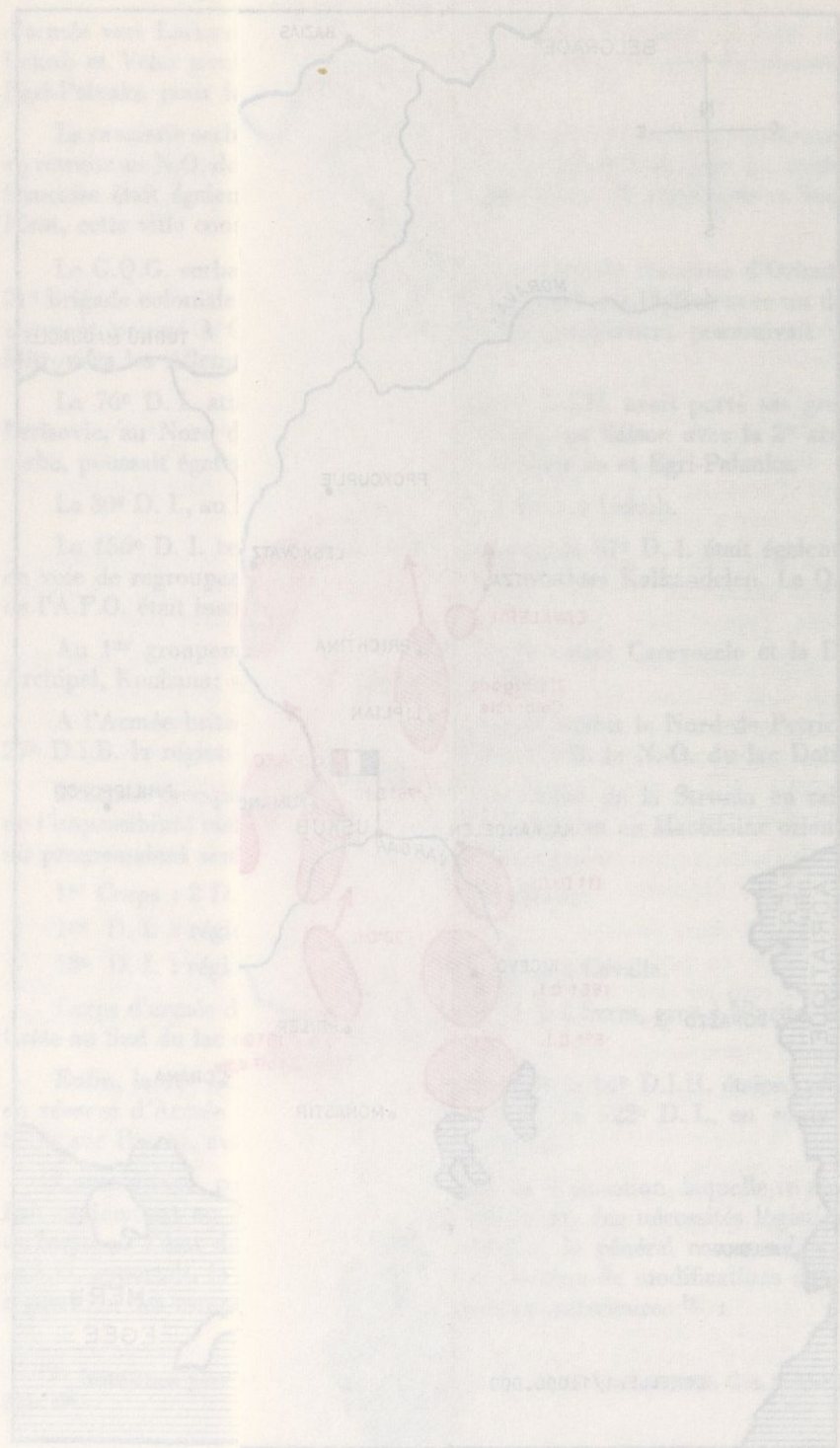
(1) Instruction pour les armées, n° 5425/3, en date du 10 octobre 1918. C.A.A. C-20 N-225. D^e.

CARTE n° 1. — Situation des rpe Centrale au 10 octobre 1918



CARTE n° 1. — Situation des éléments français des A.A.O. en Europe Centrale au 10 octobre 1918





a. Le front de Serbie devait être tenu par deux armées :
— l'Armée serbe (Voïvode Michitch) à 6 D. I. ;
— l'Armée française d'Orient (général Henrys) à 4 D. I. françaises, 1 D. I. italienne (C.E.I.), 4 D. I. helléniques, 1 D. I. britannique ;

b. Le front de Turquie (général Milne) par :
— 3 D. I. britanniques ;
— 1 D. I. française (122^e D. I.) ;
— 3 D. I. helléniques (1^{er} C.A.H.) .
— des éléments italiens et, éventuellement, des éléments serbes et une deuxième D. I. française ;

c. Sur le front d'Albanie, provisoirement, des éléments français, serbes et helléniques, sous les ordres du général commandant l'A.F.O. ;

d. Les réserves stratégiques devaient être constituées par 2 D. I. françaises en Bulgarie, échelonnées sur la ligne Sofia-Andrinople, une armée hellénique à 3 D.I. stationnées dans la région de la Struma et dans la Macédoine orientale.

Pour réaliser ce nouveau dispositif une D. I. britannique devait se porter, immédiatement, dans la région de Radomir où elle passerait aux ordres de l'A.F.O. (vers le 20 octobre 1918).

Le reste de l'armée britannique (général Milne) s'aiguillerait vers la région de la Macédoine orientale en vue de progresser, vers l'Est, par les côtes de la mer Égée.

L'État-Major du 1^{er} groupement de D. I. (général d'Anselme) était prévu pour passer, ultérieurement, aux ordres du général Milne.

L'A.F.O. (général Henrys), placée à la droite de l'Armée serbe, devait étendre sa zone à l'Ouest du Danube, la limite entre les deux armées passant par Leskovatz, Kruchevatz et, ultérieurement, Chabatz.

*
* *

PROJETS DE CONSTITUTION D'UN FRONT ORIENTAL CONTINU DE LA MER BLANCHE Á LA MER CASPIENNE

Les mouvements prescrits par le général Franchet d'Esperey étaient déjà en voie d'exécution lorsque le général de division Berthelot, détenteur durant sa mission du rang de général d'Armée, arriva le 13 octobre à Constantinople, venant de Paris, et se présenta au général commandant les A.A.O.

Cet officier général était porteur de nouvelles directives du gouvernement français. « L'armistice, signé par la Bulgarie, ouvrait, en effet, une phase

nouvelle dans la guerre caractérisée par la possibilité, pour l'Entente, de porter la guerre sur la frontière même de l'Autriche et d'étendre son action militaire et maritime vers la Roumanie et la Russie méridionale ».

Dans cette instruction personnelle et secrète, pour le général Franchet d'Esperey commandant en chef les Armées alliées d'Orient et le général Berthelot chargé de mission en Roumanie, M. Clemenceau, après avoir pesé les possibilités des Puissances centrales dans les Balkans et en Turquie, jetait les bases d'un nouveau développement de notre action militaire dont allait avoir à s'inspirer le commandant des Armées alliées d'Orient.

Cette action devait comporter plusieurs phases successives :

Dans la première, il y avait lieu de consolider les avantages procurés par l'Armistice avec la Bulgarie et de préparer une action ultérieure en Roumanie, puis en Russie.

Dans ce but, les opérations militaires devaient être poursuivies de manière à réaliser la libération totale du territoire serbe, l'occupation de la Bulgarie, l'isolement de la Turquie par terre et par mer et, facteur nouveau, la constitution d'un front défensif de l'Albanie au Danube et à la mer Noire. La puissance offensive et défensive des Armées alliées d'Orient devait être poussée au maximum afin d'alléger progressivement la tâche des armées franco-italo-britanniques en Europe.

Le général Berthelot, agissant sous l'autorité supérieure du général commandant en chef les Armées alliées d'Orient, recevait comme mission de préparer notre intervention ultérieure en Roumanie par une action à la fois politique et militaire visant à provoquer l'avènement d'un gouvernement favorable à l'Entente et à organiser la résistance à la présence allemande ainsi que le soulèvement général du pays.

Dans une deuxième phase, spécifiquement militaire celle-là, une intervention armée en Roumanie, préparée de concert entre le général commandant les A.A.O. et le général Berthelot, devait être menée par ce dernier, libérer la Roumanie et faire entrer, à nouveau, celle-ci dans la lutte à côté des Alliés.

Dans une troisième phase enfin, cette opération achevée, le général Berthelot, agissant en qualité de conseiller technique auprès du commandement roumain et de chef de mission militaire française en Roumanie, devait entreprendre la réorganisation de l'Armée roumaine afin de permettre à celle-ci, dans le cadre du plan général d'opérations que le général Franchet d'Esperey aurait à établir, de coopérer à l'action des Armées alliées d'Orient et des éléments russes reconstitués favorables à l'Entente. Le gouvernement français n'avait, en effet, jamais cessé d'apporter une grande attention aux événements de Russie. Dans la zone d'influence que lui reconnaissait l'arrangement franco-anglais de 1917 au Nord de la mer Noire ⁽¹⁾, l'armée du général Alexieff était

(1) La zone d'influence britannique comprenait les territoires cosaques, le Caucase, l'Arménie, la Géorgie, le Kurdistan. La zone française s'étendait sur la Bessarabie, l'Ukraine et la Crimée.

paralysée par des éléments rouges et les progrès des Turcs au Caucase et en Perse menaçaient de couper les communications de l'Armée britannique de Mésopotamie avec la mer Caspienne. Au Nord-Est de la Russie, le corps d'Armée tchécoslovaque tenant le front Volga-Kama, de Samara à Perm, était bloqué dans ses tentatives pour reprendre la liaison avec les quelques unités alliées tenant la région d'Arkhangelsk.

Aussi le gouvernement français estimait-il nécessaire, pour réaliser la liaison avec les Tchèques et les éléments russes favorables à l'Entente, de reconstituer un front oriental continu de la mer Blanche à la mer Caspienne. Pour ce faire la rentrée en ligne de la Roumanie lui paraissait indispensable.

Après avoir obtenu l'accord de nos Alliés il établissait, le 7 octobre, le plan d'action que nous venons de voir et que le général commandant les Armées alliées en Orient aurait la responsabilité de mener à bien.

Le 18 octobre le général Franchet d'Esperey, après avoir pris connaissance des nouvelles directives du gouvernement français, modifiait les ordres qu'il avait donnés antérieurement ⁽¹⁾.

Alors que son intention primitive avait été de marcher vigoureusement par la Serbie contre l'Autriche, de façon à envahir son territoire et à soulever ses populations, il prescrivait aux armées opérant sur le front serbe de reconquérir la Serbie et de constituer, ensuite, un front défensif appuyé sur le Danube et la Save pendant qu'une action militaire se déclencherait en Roumanie.

Cette action, dont les détails n'étaient pas encore complètement arrêtés, devait être confiée au général Berthelot qui disposerait, sous son commandement, de 3 à 4 divisions dont, vraisemblablement, 1 division britannique.

Afin de gagner du temps, une division ⁽²⁾ des troupes d'occupation de Bulgarie devait être poussée immédiatement sur Rouchtchouk, Sistova et Samovit et détacher, dès que possible, un régiment à Constanza. Cette division d'abord placée sous les ordres du général Chrétien, commandant les troupes d'occupation de Bulgarie, était prévue pour faire partie, lors de sa constitution, de l'Armée du Danube confiée au général Berthelot.

(1) T. O. n° 5500/3, en date du 18 octobre 1918, du général commandant en chef les A.A.O. à ministre Guerre Paris. C.A.A. — 3^e Bureau. C. 20 N-225.

(2) La 30^e D. I. devait s'embarquer le 1^{er} novembre 1918 à Giouyechevo.

*
* *

CRÉATION DE L'ARMÉE DU DANUBE

Le 28 octobre, par son instruction particulière n° 5.647/3, le général commandant en chef les A.A.O. donnait ses ordres pour la constitution et la concentration de l'Armée du Danube ⁽¹⁾.

Celle-ci, sous les ordres du général Berthelot, comprenait :

- un état-major de C. A. (général d'Anselme) avec l'E. M. du 1^{er} groupement de D. I.;
- 3 D. I. françaises (30^e D. I., 16^e D.I.C., 57^e D. I. ou 156^e D. I.);
- 1 division britannique (27^e D.I.B.);
- 1 Régiment de cavalerie (à désigner par l'A.F.O.);
- 2 groupes de 155 C. S. (groupe hippo IV/345^e et groupe tracté VII/85^e);
- 1 service aéronautique (escadrilles 502-505-507).

Ces unités devaient être concentrées dans la région Tirnova-Rouchtchouk-Sistova dans les conditions ci-après :

— État-Major du 1^{er} groupement de D. I. (avec le Q. G.) : mis en route le 31 octobre sur Radomir;

— 30^e D. I. : devait s'embarquer le 1^{er} novembre 1918 à Giouyechevo et relever, dès son arrivée à Rouchtchouk, les éléments de la 76^e D. I. qui y avaient été envoyés provisoirement et qui devaient être remis à la disposition du général commandant l'A.F.O.;

— 16^e D. I. C. : en marche, par Djumaïa et Dupnica, vers Samokov qu'elle devait atteindre le 8 novembre et d'où elle devait être transportée par chemin de fer sur la zone de concentration;

— 57^e D. I. : (où 156^e D. I.) : mouvement réglé ultérieurement;

— régiment de cavalerie : devait être mis en route par l'A.F.O. sur Vidin (point de 1^{re} destination) où il recevrait des ordres de l'Armée du Danube;

— IV^e groupe hippo du 345^e : stationné à Radomir, devait être dirigé par l'A.F.O. sur Sofia où il passerait aux ordres de l'Armée du Danube;

— VII^e groupe tracté du 85^e : occupant Stip, devait être poussé sur Sofia par les soins du 1^{er} G.D.I. où il passerait, également, sous les ordres de l'Armée du Danube;

— quant à la 27^e D.I.B. en marche par Djumaïa vers Radomir (arrivée probable le 5 novembre 1918), elle devait être transportée par V. F. sur Rouchtchouk.

(1) I. P. n° 5647/3, du 28 octobre 1918. C.A.A. — 3^e Bureau. C. 20 N-225.

A partir du moment où le Q. G. de l'Armée du Danube serait en mesure de fonctionner dans la zone de concentration, le général Berthelot devait assumer la charge de la surveillance et de la garde du Danube qui avaient été confiées au général Chrétien, commandant les troupes d'occupation en Bulgarie, en aval de Lom Palanka.

*
* *

CONCENTRATION DE L'ARMÉE DU DANUBE

Au reçu de l'instruction particulière rédigée par le Commandement des Armées alliées en Orient et relative à la création de l'Armée du Danube (I. P. n° 5.647/3 du 28 octobre 1918) le général Berthelot donnait ses ordres pour réaliser la concentration des éléments mis à sa disposition ⁽¹⁾.

Deux divisions, sous le commandement du général d'Anselme (Q. G. Tirnova), devaient se porter sur le Danube :

— la 30^e D. I., avec un régiment et un groupe d'artillerie à Rouchtchouk, le reste de la D. I. dans la zone Krivina-Biela-Bielina, détachant un bataillon à Tirnova. Q. G. à Biela;

— la 16^e D.I.C. dans la zone Nikopoli-Samavit-Magura-Plewna. Q. G. à Plewna;

— en arrière, la 27^e D. I. britannique dans la région de Lewski. Q. G. à Lewski;

— La 57^e (ou 156^e D. I.) dans la région de Tirnova;

— le régiment de cavalerie devait être dirigé sur la région Slavica-Besti où il devait stationner à la gauche de la 16^e D.I.C.;

— le Q. G. de l'Armée du Danube s'installait à Tirnova.

Les mouvements de ces éléments devaient s'opérer de la façon ci-après :

— l'E. M. du 1^{er} groupement de D. I. (constituant le Q. G. de l'Armée du Danube) devait être dirigé par V. F. sur Tirnova, par Sofia-Mizara-Plewna;

— la 16^e D.I.C. à orienter à Djumaïa par Doubnica sur Radomir, devait se porter par V. F. sur Sofia-Plewna;

— la 27^e D.I.B., dirigée de Doubnica sur Samokov et Kostenetz, s'embarquerait de cette localité pour Lewski par Philippoli, Stara Zagora et Tirnova;

— les mouvements de la 57^e D. I. (ou 156^e D. I.) devaient être réglés par un ordre spécial et celui du régiment de cavalerie par l'Armée française d'Orient;

— le 4^e groupe du 345^e R. A. (155 C. S.) porté par V. F. de Sofia sur Oresc par Midsra et Plewna.

(1) I.P. n° 3/3, en date du 31 octobre 1918. Armée du Danube. C 20 N-244. D¹.

Enfin le 7^e groupe d'artillerie tracté du 85^e R. A. était dirigé par voie de terre sur Diakova par Plewna.

L'escadrille 507 était en cours d'installation dans la région de Pordin (Est de Plewna). L'escadrille 502, en route vers Sofia, était attendue dans la région Sud de Sistova vers le 6 ou le 8 novembre. Quant à l'escadrille 505, elle rejoindrait Sofia vers le 10 novembre et devait être dirigée sur la région Sud de Samovit.

Cependant, le général commandant en chef les A.A.O., conscient des difficultés de mouvement de ces unités à travers la Bulgarie, ne pensait pas que celles-ci puissent être concentrées à pied-d'œuvre avant le 15 ou le 20 novembre.

Le rôle dévolu à l'Armée du Danube était de franchir le Danube, de soulever la Valachie, permettre la mobilisation de l'Armée roumaine et chasser l'ennemi de Roumanie à l'aide de celle-ci ⁽¹⁾.

A cet effet, l'Armée devait, aussitôt après le passage du fleuve, s'emparer, le plus tôt possible, des nœuds de voie ferrée de Pitesti et de Ploesti et pousser quelques éléments jusqu'aux cols des Karpathes.

L'armistice avec la Turquie, signé le 31 octobre, allait, en outre, permettre d'établir deux bases solides à Constantinople et Varna de sorte que, la mer Noire nettoyée, l'Armée du Danube aurait la possibilité d'étendre son action en se reliant à la Roumanie par Kustendje ⁽²⁾ et par le Danube en prenant même, au besoin, Odessa comme base d'une action plus lointaine.

Il était donc essentiel que l'Armée roumaine se mobilisât au plus vite, dès que la situation générale le permettrait, de façon à être en mesure de donner la main, sans perdre de temps, à l'Armée du Danube.

« La situation sur l'ensemble du front autorise aujourd'hui toutes les audaces. L'essentiel c'est d'agir et d'agir vite, chacun dans le cadre du plan d'ensemble tracé » écrivait le général commandant les A.A.O. à notre attaché militaire en Roumanie en lui recommandant, pour cette mobilisation, de modérer les ambitions du gouvernement roumain. Au lieu des 18 divisions que celui-ci comptait mettre sur pied, il lui apparaissait que 8 à 10 unités bien équipées, souples, manœuvrières, et aptes à la guerre de mouvement, seraient suffisantes compte tenu, par ailleurs, de la faiblesse des moyens matériels que les A.A.O. pourraient mettre à leur disposition.

Les modifications survenues au cours des derniers jours d'octobre dans la situation générale devaient cependant amener le général commandant les A.A.O. à remanier le plan d'action qu'il avait soumis au Gouvernement.

En attendant les instructions à venir concernant la Turquie qui, nous l'avons vu, venait de signer l'armistice avec les Alliés, une D. I. britannique

(1) T.O. n° 5706/3, en date du 1^{er} novembre 1918, du général commandant les A.A.O. à général Lafont attaché militaire à Jassy. C.A.A. — 3^e Bureau. C. 20 N-225. D⁷.

(2) Constanza.

et la 122^e D. I. française étaient dirigées sur le Bosphore et les Dardanelles.

Par ailleurs, la Serbie était reconquise. L'empire austro-hongrois éclatait virtuellement en quatre états indépendants. Devant cette situation, le général commandant en chef les A.A.O. envisageait deux solutions :

— ou bien l'Autriche-Hongrie tardait à demander l'armistice et, en ce cas, le front défensif était maintenu par l'A.F.O. sur le Danube et la Save en aval de Chabatz, cependant que l'Armée serbe pénétrerait en Bosnie-Herzégovine pour achever le soulèvement de la population yougoslave;

— ou bien un armistice était conclu avec l'Autriche-Hongrie donnant ainsi passage à travers le territoire autrichien. Dans cette éventualité l'intention du général Franchet d'Esperey était de profiter de cette latitude pour établir, dès que les communications le permettraient, un front sur la frontière Sud de l'Allemagne en liaison avec les troupes italiennes. Pendant ce temps, l'Armée du Danube devait opérer en Valachie contre les forces allemandes signalées dans cette région et procurer le plus rapidement possible aux A.A.O. la libre navigation sur le Danube dont l'utilisation s'avérait extrêmement importante en raison des destructions opérées par l'ennemi sur la voie ferrée de Belgrade.

Le général commandant en chef les A.A.O. envisageait enfin, en dernier ressort, l'hypothèse où l'armistice avec l'Autriche-Hongrie amènerait presque simultanément l'Allemagne à mettre bas les armes.

Arguant du grand intérêt que les Alliés auraient à se procurer des garanties militaires et politiques solides en procédant à l'occupation des territoires ennemis ou occupés par l'ennemi, le commandant en chef proposait à l'approbation du Gouvernement les grandes lignes du plan par lequel il envisageait l'occupation :

a. Au Nord de la Drave et du Danube, et en Hongrie, par l'Armée serbe et 2 D. I. françaises, l'une d'elles séparant Serbes et Italiens;

b. En Transylvanie par l'Armée roumaine;

c. En Ukraine autrichienne et russe et le bassin du Don, par 4 D. I. françaises;

d. Dans la région S. E. de la Russie et le Caucase par 2 ou 3 D. I. britanniques;

e. En Turquie par 1 D. I. française et 1 D. I. britannique;

f. Enfin 1 D. I. française en Macédoine pour y assurer l'évacuation du matériel;

Il était jugé inutile et dangereux de faire participer l'Armée hellénique à ce plan d'occupation. Par contre, l'Armée du général Denikine ⁽¹⁾ devait être utilisée à plein contre les bolcheviks et bénéficier de toute l'aide possible des A.A.O.

(1) Qui avait remplacé le général Alexieff au commandement de l'Armée des Volontaires opérant en Ukraine contre les forces rouges.

Simultanément, des ordres étaient donnés au général commandant l'A.F.O. afin qu'il nettoie, le plus tôt possible, la boucle du Danube, située au Sud des Portes de fer et qu'il se mette, en même temps, en mesure de passer le Danube, avec une D. I. au moins, dans la région Lom Palanka-Vidin de façon à couvrir le flanc gauche de l'Armée du Danube, en poussant sur Craiova ⁽¹⁾.

Il lui était indiqué, à titre de renseignements, que l'Armée du Danube comptait effectuer le passage du fleuve entre le 15 et le 20 novembre. Il y avait donc intérêt à ce que l'action des deux armées s'effectue d'une façon coordonnée.

En outre, la 26^e division britannique ⁽²⁾ était mise à la disposition du général Berthelot pour entrer dans la constitution de l'Armée du Danube.

Cette division devait faire mouvement par V. F. sur la région de Lewski par Tirnova, Stara Zagora.

*
* *

DISPOSITIF ENNEMI DEVANT L'ARMÉE DU DANUBE

Au début de novembre, par suite des armistices signés avec la Turquie et l'Autriche-Hongrie, les Armées alliées en Orient n'avaient plus, devant elles, qu'un adversaire immédiat : le maréchal Mackensen ⁽³⁾.

Celui-ci avait eu l'intention, à la fin d'octobre, de défendre la ligne du Danube, des Portes de fer à Constanza, et d'utiliser les lignes de résistance qui avaient été établies au Nord du Danube et en Dobroudja, au Sud de la voie ferrée Cernavoda-Constanza.

Le maréchal avait reçu le commandement de toutes les troupes opérant au Nord du Danube et qui se trouvaient réparties comme suit :

1^o *La XI^e armée allemande.* — Cette unité, reconstituée sous un ancien nom avec des éléments nouveaux, comprenait les troupes chassées de Serbie :

- Alpen Korps;
- 6^e D. R.;
- 217^e et 219^e D. I.;
- 50^e, 100^e R. I.;
- 51^e Ldwr;

(1) I.P. n^o 5740/3, en date du 1^{er} novembre 1918 du général A.A.O. à général A.F.O. et Armée serbe. C.A.A. — 3^e Bureau. C. 20 N-225. D⁷.

(2) Qui avait remplacé la 27^e D.I.B. primitivement désignée.

(3) C.R. mensuels du C.A.A. 1918. C.A.A. C. 20 N-223. D¹.

- 1^{ère} et 2^e D. C.;
- 10^e R. I. de chasseurs;

et avait comme mission de protéger l'aile droite des éléments d'occupation de Roumanie.

2^o *Les troupes d'occupation de Roumanie*, tenaient la Valachie et paraissaient devoir se constituer en deux groupements :

- l'armée Von Scholtz (Q. G. Craiova);
- l'armée Koch (Q. G. à Bucarest).

La composition de ces deux armées n'était pas connue avec précision. Néanmoins les unités suivantes étaient signalées :

- 218^e D. I.;
- 226^e D. I.;
- 36^e D.I.R.;
- 3^e D. I. Ldw;
- 7^e D. I. Ldw;
- 29^e D. I. Ldw;
- 303^e Ldst;

— 11^e, 92^e et 93^e Ldw venant d'Ukraine d'où étaient également attendues la 212^e D. I. et les 7^e et 15^e Ldw.

La 89^e D. I., concentrée en Moldavie, était prête à être embarquée par V. F.

3^o A ces éléments s'ajoutaient, à l'époque, des forces austro-hongroises :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| — 62 ^e D. I. Ldst..... | } en Valachie. |
| — 23 ^e D. I. Hvd..... | |
| — 37 ^e D. I. Hvd..... | } en Bessarabie et en Moldavie. |
| — 38 ^c D. I. Hvd..... | |
| — 63 ^e K.U.K..... | |
| — 72 ^e K.U.K..... | |

Des travaux de défense avaient été entrepris à une vingtaine de kilomètres du Danube, dans la région Ouest de la Valachie, et le long de la rive Nord du fleuve dans la région Est. En Dobroudja, la ligne fortifiée prévue couvrait la voie ferrée Cernavoda-Constanza. Le camp retranché de Bucarest devait être mis en état de défense.

L'armistice avec la Turquie, puis avec l'Autriche, modifièrent ces projets. L'envoi des troupes allemandes d'Ukraine fut stoppé et le plan suivant adopté pour la retraite des troupes situées au Nord du Danube :

1^o 1^{er} temps :

- repli du gros des troupes sur la ligne Turnu-Severin, Craiova, Bucarest, Buzeu, Romnicu, Sarat.

2^o 2^e temps :

— repli sur la ligne Targuju, Pitesti, Targovista, Ploesti, Buzeu, en laissant de fortes arrières-gardes à Craiova et à Bucarest.

3^o Enfin, dans un troisième temps, retrait général de l'armée d'occupation par la Transylvanie, sa droite étant couverte par la XI^e armée.

*
* *

SITUATION EN ROUMANIE

Par l'Armistice Diaz du 4 novembre 1918 l'Autriche-Hongrie, en proie à une profonde désorganisation intérieure et acculée sur le plan militaire au repli général, dépose les armes. Le maréchal Mackensen, dont la XI^e armée est également contrainte au repli, ne voit pas sans inquiétude ses troupes d'occupation de Roumanie menacées d'être coupées de leurs lignes de communication avec l'Allemagne par l'avance généralisée des Alliés sur le front du Danube.

Le 1^{er} novembre, l'Armée serbe avait fait son entrée solennelle à Belgrade. La frontière bosniaque était atteinte à Rojacica et, plus au sud, la brigade yougo-slave pénétrait dans Cettigne. L'A.F.O., ayant abandonné le passage du Danube entre Lom Palanka et Vidin en raison des difficultés présentées, poussait, en liaison avec les Serbes, vers Belgrade et Semendria. Il n'échappait pas non plus à Mackensen que l'Armée du Danube, avançant vers le Sud de Sistova et Rouchtchouk, était axée sur Bucarest et, qu'en liaison avec cette action, les Roumains étaient prêts à envahir la Transylvanie par la Moldavie en empruntant les passes de Toelgyes, Gymes et Oïtos.

Par ailleurs la Hongrie, dont le président du Conseil, le comte Karolyi, avait demandé le 6 novembre à rencontrer le général Franchet d'Esperey à Belgrade, commençait à prendre ses distances avec l'Armée allemande. Elle refusait de donner passage à travers son territoire aux approvisionnements militaires. En outre, elle avait soumis à la censure hongroise les communications téléphoniques de l'Armée Mackensen de sorte que celui-ci ne pouvait plus communiquer avec son gouvernement que par T.S.F.

Aussi le maréchal Mackensen considérait-il que, dans cette situation difficile, l'occupation de la Valachie devenait sans objet. Et, le 7 novembre, dans un télégramme adressé au commandant supérieur de l'Armée à Berlin, mais intercepté et déchiffré par nos soins, il proposait que l'Armée d'occupation soit immédiatement retirée de Roumanie et, qu'avec les éléments de la XI^e armée, elle commence à retraiter à travers la Hongrie vers la Haute-Silésie (1).

(1) T.O. n^o 5816/3, en date du 7 novembre 1918, du général A.A.O. à Guerre, Paris. C.A.A. — 3^e Bureau. C. 20 N-225. D⁷.

Il semble bien, d'ailleurs, que le maréchal Mackensen n'ait pas attendu de réponse pour commencer le repli de ses éléments. Dès le 4 novembre, en effet, plusieurs télégrammes allemands interceptés font état d'une retraite de la XI^e armée sur Arad alors que les troupes d'occupation de Roumanie traversent le massif de Siebenburgen.

En Roumanie, les télégrammes en provenance de notre ambassade à Jassy indiquent que le pays attend fièvreusement le moment de jeter le masque. Mais des difficultés retardent le nettoyage de la mer Noire et, tant que ce travail de déminage ne sera pas terminé, il sera difficile au général commandant les A.A.O. d'organiser les transports qui lui permettraient d'agir, comme il en a l'intention, non seulement sur le Danube mais, également, en Dobroudja et vers Odessa.

En attendant de pouvoir réaliser cette opération la mission essentielle de l'A.F.O. et de l'Armée du Danube consiste à essayer de couper la ligne de retraite Orsova-Temesvar aux troupes du maréchal Mackensen et de poursuivre celles-ci. Pour cela, le général commandant les A.A.O. presse, à plusieurs reprises, le général commandant l'Armée du Danube de passer le fleuve et, sans attendre d'avoir ses unités au complet, de pousser rapidement ses éléments à la poursuite de l'Armée allemande. La mobilisation immédiate de quelques divisions roumaines devait permettre d'aider l'Armée du Danube à procéder à un encerclement des éléments en retraite (1).

*
* *

LES POSSIBILITÉS ROUMAINES

Le général Berthelot, désireux de connaître l'ambiance qui régnait en Roumanie avait, à plusieurs reprises, demandé au général Lafont commandant la mission française à Jassy de le renseigner à ce sujet.

Le 23 octobre celui-ci, chargé par le ministre de France en Roumanie de répondre à ces demandes, donnait son impression sur la situation à Bucarest et sur l'appui que l'Armée du Danube pouvait escompter de l'Armée roumaine (2).

L'enthousiasme national, devant les prémices de l'effondrement des Puissances centrales, était en pleine exaltation. Par contre, l'Armée roumaine était complètement désorganisée et une mobilisation de celle-ci ne pouvait s'opérer, d'une façon rationnelle, qu'en plusieurs étapes.

(1) T.O. n° 5783/3 du 5 novembre 1918; T.O. n° 5830/3 du 7 novembre 1918; T.O. n° 5814/3 du 17 novembre 1918, du général A.A.O. à général commandant l'A.D. C.A.A. — 3^e Bureau. C. 20 N-225. D⁷.

(2) T.O. n° 25 CH. Général Lafont à général Berthelot. C.A.A. — 3^e Bureau, entrées. C. 20 N-244. D¹.

6 D. I., intégralement constituées, pouvaient être mises sur pied dans un délai de huit jours. 2 autres, et peut-être 4, en trois semaines. Enfin 2 autres, encore, sous un délai d'un mois.

L'armement et les munitions existaient pour environ 250 000 hommes. L'armement et des munitions d'artillerie pour également 10 D. I. Ces approvisionnements devaient permettre de mener des opérations durant un bon mois.

La Moldavie n'était pas occupée par les troupes allemandes et l'ancien front de Sereth ne comportait que des détachements très légers de surveillance, de sorte que la mobilisation pouvait disposer de secteurs libres favorables à cette opération. L'attention du général Berthelot était cependant attirée sur l'ordre d'urgence dans lequel l'appui de l'Armée du Danube était demandé :

— tout d'abord, et avant tout, des secours en alimentation, non seulement pour l'Armée, hommes et chevaux, mais également pour la population qui était au bord de la famine;

— en deuxième ligne, l'équipement, surtout des chaussures et des manteaux;

— enfin, en troisième lieu, et loin derrière, l'armement (mitrailleuses particulièrement) et les munitions.

Le général Lafont faisait état, également, de l'inquiétude éprouvée par la population devant l'éventualité d'un envahissement de la Moldavie par l'Est et du désir des chefs militaires roumains de voir les Alliés parer cette menace en débarquant à Odessa.

Dans sa réponse, datée du 1^{er} novembre, le général commandant l'Armée du Danube, tout en comprenant les craintes roumaines, estimait que dès que nos troupes auraient franchi le Danube les unités ennemies de Valachie auraient assez à faire et ne songeraient guère à intervenir en Moldavie (1).

La Turquie venant de signer l'armistice, nos flottes allaient nettoyer la mer Noire et menacer directement Sébastopol et Odessa. D'autre part, l'Autriche-Hongrie était en pleine décomposition. Aussi était-il indispensable que la Roumanie reprenne les armes avant l'imminente capitulation autrichienne. Et le général Berthelot précisait que « dans le cas où l'on aurait la sensation que l'Autriche allait abandonner la partie il ne faudrait pas attendre notre passage au Nord du Danube et décréter immédiatement la mobilisation roumaine ».

Dans le cas, au contraire, où la mobilisation roumaine n'aurait pas précédé le passage du Danube par nos troupes, il était convenu qu'elle serait décrétée sur ordre, et par radio, du général commandant l'Armée du Danube et, au cas où ce radio ne serait pas capté, à la date limite du 20 novembre.

(1) Note du général Berthelot à ministre de France et général Lafont en date du 1^{er} novembre 1918. C.A.A. — 3^e Bureau, entrées. C. 20 N-244. D¹.

Si des éléments de cavalerie étaient disponibles, il était demandé de les pousser, le plus vite possible, par Buzeu sur Ploesti que l'Armée du Danube escomptait atteindre environ dix jours après avoir passé le Danube.

Pour ce qui concernait les ravitaillements demandés, il ne fallait pas attendre quoi que ce soit avant que soient déminées la mer Noire et les bouches du Danube.

Le général Berthelot avait également pris contact avec le ministre de France à Jassy en vue de provoquer un changement de gouvernement à Bucarest.

M. Antonesco, ancien ministre de Roumanie à Paris, fut emmené à Jassy en avion où il arriva le 20 octobre. Il remettait au ministre de France une note indiquant la situation générale et la situation militaire à la date du 15 octobre et demandait un certain nombre de renseignements. Le comte de Saint-Aulaire faisait aussitôt accuser réception de cette note et fournissait les renseignements demandés.

Dès son installation à Tirnova, le général Berthelot, compte tenu de l'Armistice demandé par la Turquie et de la capitulation autrichienne, envoyait le 8 novembre, par radio, le télégramme suivant au ministre de France :

« Des renseignements nous faisant savoir que les troupes d'occupation allemandes de Valachie se replient par voie de terre à travers les Karpathes, les troupes françaises franchissent, aujourd'hui même, le Danube.

« Je demande instamment que l'Armée roumaine soit mobilisée immédiatement. Plus tard serait trop tard. »

A la suite de ce télégramme, le comte de Saint-Aulaire répondait le 9 novembre à 19 heures :

« Le Conseil des ministres a décidé la mobilisation et a arrêté les termes d'un ultimatum adressé au maréchal Mackensen pour le sommer d'évacuer immédiatement les territoires occupés ou de désarmer ses troupes dans les 24 heures. Ce délai court à partir d'aujourd'hui minuit. Le roi a signé le décret de mobilisation générale. »

En même temps, le général Berthelot était avisé que le président du Conseil roumain, M. Marguiloman, avait été invité à donner sa démission et qu'un nouveau ministère avait été constitué sous la présidence du général Coanda, ancien représentant du G. Q. roumain au G.Q.G. russe en 1916 et 1917.

La veille même du passage du Danube par les troupes françaises, le général Berthelot lançait à la Roumanie un appel aux armes ⁽¹⁾ dans lequel étaient exaltés le souvenir d'Étienne le Grand, de Michel le Brave, de Mircea le Victorieux, ainsi que celui des soldats roumains tombés sur les champs de bataille de l'Oïtuz et de Marasesti.

(1) Annexe n° 1.

*
* *

PRÉPARATION DU FRANCHISSEMENT DU DANUBE

La préparation des opérations de franchissement du Danube fut envisagée dès le 29 octobre 1918. Les premiers éléments de la 30^e D. I. et de la 16^e D.I.C., poussés rapidement sur les rives du fleuve, devaient prendre les mesures ci-après ⁽¹⁾ :

— création de barrages, établis en amont, sur Vidin ou Lom Palanka et, en aval, dans la région de Rouchtchouk (de préférence à l'Est de cette localité) interdisant la sortie, hors de cette zone, de tout matériel flottant. Emploi, à cet effet, de mines, filets et projecteurs;

— mise hors de cause de la flottille militaire ennemie entre ces deux barrages : destruction systématique des monitors et de toutes les embarcations armées de l'ennemi;

— saisie de toutes les autres embarcations se trouvant sur le Danube entre ces mêmes barrages (bateaux, chalands, matériel de pontage, etc.) soit qu'ils appartiennent à l'ennemi, soit qu'ils soient la propriété de Roumains ou de Bulgares. Pour le matériel appartenant à ceux-ci, il y avait lieu de prendre certains ménagements et de transformer la saisie en une sorte de réquisition, pour une durée limitée, avec indemnisation à débattre pour toute la durée de la réquisition.

Le personnel se trouvant à bord devait, également, être requis, nourri et payé, avec obligation de demeurer à bord des bateaux ou à proximité sous surveillance militaire.

Tout le matériel ainsi requis, ou saisi, serait ramené sur la rive Sud du Danube, hors de portée de l'artillerie ennemie, en utilisant les rivières qui pouvaient être remontées, les canaux, les bolts ou lacs bordant le Danube.

Le regroupement de ces matériels devait s'opérer sur un nombre de points restreints (3 ou 4 au plus) à déterminer par les commandants de divisions, de préférence vers l'embouchure du Lom ou la région de Vidin d'une part et, d'autre part, dans la région comprise entre Magura (Ouest de Somovitz) et l'embouchure de la Jantra incluse.

Ces matériels devaient être protégés de toute attaque ennemie et la défense des points de rassemblement assurée par des unités désignées. Le général Barthélémy était chargé des reconnaissances nécessaires à une étude technique des points de passage les plus favorables en vue du franchissement du fleuve par effet de surprise afin de pouvoir jeter rapidement des avant-gardes sur la rive Nord et procéder, par la suite, à l'établissement de ponts définitifs.

(1) Note n° 2/3, en date du 29 octobre 1918, du général commandant l'A.D. à 30^e D.I. et 16^e D.I.C. C.A.A. — 3^e Bureau. C. 20 N-244. D¹.

L'aviation recevait comme mission la surveillance constante et la prise de photographies du cours du Danube, et plus particulièrement de la région Craiova, Caracalu, Ruse de Vede, Alexandria, Draganesti, Bucarest.

*
* *

LES ORDRES POUR LE PASSAGE DU FLEUVE

Le 8 novembre le général commandant l'Armée du Danube, apprenant que les troupes d'occupation de Valachie avaient commencé leur mouvement de retraite à travers les Karpathes et la Hongrie pour rentrer en Silésie, donnait l'ordre de franchir immédiatement le Danube (1).

A gauche, l'Armée française d'Orient avait pour direction générale Orsova-Temesvar. Bien que l'Armée du Danube ne soit pas encore concentrée, il importait de provoquer l'intervention roumaine le plus tôt possible. Or, cette intervention ne pouvait s'effectuer que si des troupes françaises avaient pris pied au Nord du Danube. Le passage du fleuve devait donc se faire sans délai par les éléments qui en étaient le plus rapprochés.

A cet effet, le détachement Boblet (210^e R. I. et 1 Gr. de l'A. D/76), rattaché pour la circonstance à l'Armée du Danube, devait immédiatement passer sur la rive gauche en attaquant, au besoin, les arrières-gardes ennemies. Direction ultérieure: Calugareni. La 30^e D. I., passant de même le Danube sur tous les points où ses unités auraient été poussées, devait se regrouper en se portant en avant. Direction générale de marche : Alexandria-Draganesti.

Tous les éléments en cours de transport par V. F. seraient poussés directement sur Sistova d'où ils suivraient le mouvement de leurs divisions respectives.

Le 4^e de chasseurs d'Afrique devait se porter sur Samovit et chercher à passer le Danube dans la région Samovit-Nikopoli, couvrant le flanc gauche de la 30^e D. I. Direction générale de marche Ruse de Vede. Quant à la 16^e D.I.C. et la 26^e D. I. britannique, elles seraient poussées le plus rapidement possible par V. F. sur Sistova.

Dès que les troupes d'infanterie auraient passé le Danube un pont spécial, constitué avec des éléments de pont bulgares, serait installé entre Sistova et Zimniza.

Toutes ces troupes étaient placées sous le commandement du général d'Anselme, commandant le 1^{er} groupement de D. I.

(1) Ordre général n° 1-n° 5/3, 3^e Bureau A.D. C.A.A. — 3^e Bureau. C. 20 N-244. D¹.

*
**

LE FRANCHISSEMENT

Le 8 novembre, malgré la somme d'efforts dépensés pour pousser le plus rapidement vers le Nord les éléments constitutifs de l'Armée du Danube une certaine partie de ceux-ci, seulement, bordait la rive droite du fleuve. Ces unités avancées, sous le commandement du général d'Anselme, étaient réparties comme suit :

— le détachement Boblet (2 Btms du 210^e R. I. et 1 Gr. du 274^e R.A.C.) à Rouchtchouk;

— 1 Btn du 58^e R. I., 1 Btn du 40^e R. I. (de la 30^e D. I.) et un groupe de l'A. D./30 dans la région Sistova-Belina;

— 2 Btms du 58^e R. I. (30^e D. I.) et un groupe de l'A. D./30 à Nikopoli.

Le reste de l'Armée était échelonné entre Radomir et le Danube en cours de concentration ⁽¹⁾.

Tous les éléments avancés étaient prêts, le 8 au soir, à traverser le fleuve mais, malgré les efforts du lieutenant de vaisseau commandant la flottille du bas-Danube et mis à la disposition du général commandant le 1^{er} G.D.I., les bateliers bulgares, auxquels il fallait bien avoir recours, font preuve d'une telle mauvaise volonté que le général d'Anselme se voit dans l'obligation de reporter le franchissement du Danube à la nuit suivante.

L'opération se déroule, alors, suivant les modalités prévues :

Le passage du fleuve à Rouchtchouk, confié au colonel Boblet commandant l'I. D./76, s'exécute le 10 novembre à la pointe du jour.

Le passage à Sistova s'opère le 11 au matin sous les ordres directs du général commandant la 30^e D. I.

Le franchissement à Nikopoli et Turnu-Magurele sera exécuté, également, le 11 au matin sous les ordres du colonel Igou.

A. PASSAGE A ROUCHTCHOUK

Les troupes sont alertées dans la nuit du 9 novembre et dirigées sur un point d'embarquement reconnu, à 4 kilomètres en amont de Rouchtchouk, à l'abri d'une île du Danube.

Le lieutenant de vaisseau, commandant la flottille du bas-Danube,

(1) Rapport du général d'Anselme, n^o 6450/3, 1^{er} G.D.I., en date du 24 novembre 1918. C.A.A. — 3^e Bureau. C. 20. N-244. D¹.

réussit alors à réquisitionner auprès des autorités de la marine bulgare 1 remorqueur et 2 chalands avec leurs équipages. Les marins français sont employés à la surveillance des équipages bulgares.

Sous la protection du groupe de l'A. D./76, en position à l'Ouest de Rouchtchouk, 2 bataillons du 210^e R. I. sont embarqués le 10 à 5 heures et débarquent à 2 kilomètres à l'Ouest de Giurgevo ⁽¹⁾, à 7 heures, sans incident.

L'ennemi est entièrement surpris. A 7 heures 15 seulement, l'artillerie ennemie ouvre le feu sur les troupes débarquées et sur les embarcations qui remontent le Danube. Les 2 Btns du 210^e R. I. prennent comme objectif, l'un Giurgevo, l'autre le village de Florica en se couvrant par un élément sur Slobozia. Pour éviter le tir de l'artillerie, et menacer la retraite ennemie, le troisième bataillon du 210^e R. I. est débarqué à 4 kilomètres en amont de Giurgevo. Ce bataillon trouve, au point même où il débarque, les traces toutes fraîches d'un petit poste qui a quitté son emplacement le matin même.

Toutes les unités du 210^e R. I. progressent, durant la journée, vers leurs objectifs malgré le feu de l'infanterie et de l'artillerie ennemies. Elles subissent quelques pertes et s'emparent de fantassins des 13^e et 51^e bataillons de Landsturm.

Le premier des bataillons débarqués se heurte au pont de Giurgevo, sur le Ramadan, à des mitrailleuses installées sur la rive Nord. Il doit faire un long détour par Slobozia et n'atteint Giurgevo qu'en fin de journée par la lisière ouest. Le deuxième bataillon s'empare de Florica. Le dernier bataillon a été réparti en soutien des deux précédents, une compagnie demeurant à Slobozia. Durant l'après-midi, les 2 Btns du 61^e R. I. (30^e D. I.) poussés sur Rouchtchouk sont embarqués et transportés au premier point de débarquement. L'opération s'effectue sous le feu d'un avion allemand qui mitraille, de quelques centaines de mètres d'altitude, les troupes pendant leur débarquement, causant quelques pertes. Ces deux bataillons se portent avec leur gros sur Slobozia couvrant le 210^e R. I. dans la direction d'Alexandria et de Zimniza.

Dans la nuit du 10 au 11, la ville de Giurgevo est occupée en entier. Les Allemands avaient cherché, au moment de leur départ, à faire sauter le pont du Ramadan et la voie ferrée mais n'avaient pas eu le temps d'opérer leur destruction.

Dans la journée du 11 novembre, le 210^e R. I. continue son mouvement vers le Nord, appuyé par le 61^e R. I. qui couvre son flanc gauche avec un bataillon, l'autre bataillon occupant Giurgevo.

L'artillerie ennemie, qui s'est installée sur une position plus au Nord, continue à tirer sur les éléments d'infanterie qui progressent et cause encore quelques pertes. En fin de journée, le 210^e tient la ligne de crête des villages Glusdor, Fralesti, Daïa et Frasini.

(1) Giurgiu.

B. PASSAGE À SISTOVA

La journée du 10 novembre est employée à préparer le passage.

Le 11, de grand matin, un bataillon du 58^e R. I. et des éléments du 40^e R. I. franchissent le Danube sans incident et occupent Zimnitza sans rencontrer de résistance. Les Allemands occupaient la ville avec un bataillon et une batterie qui, surpris par le débarquement, se sont retirés en désordre sans attendre les troupes françaises.

Une tête de pont est immédiatement organisée sur la ligne Bozar, Tintzarenî, Soimu, Suhoïa.

C. PASSAGE À NIKOPOLI

Le 11 novembre, avant le lever du jour, des éléments du détachement Igou franchissent le fleuve à Nikopoli.

A 5 heures 30, Turnu-Magurele est occupé, après combat, par deux bataillons. Mais, là aussi, l'ennemi est surpris par le débarquement et se retire sans avoir le temps de procéder aux destructions habituelles.

Une tête de pont est immédiatement organisée sur la ligne de hauteur au Nord de Turnu-Magurele.

*
* *

L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918
STABILISATION DE L'ARMÉE DU DANUBE

Averti, le 11 novembre, de l'Armistice signé par les Allemands et de l'ordre donné par le maréchal Foch de la cessation des hostilités, le général commandant l'Armée du Danube prescrit, le même jour, aux unités ayant franchi le fleuve de s'installer sur les positions conquises ⁽¹⁾.

Les 2 Btns de Turnu-Magurele étaient renforcés par un escadron du 4^e de chasseurs d'Afrique. Les 2 Btns de Zimnitza et les troupes de Giurgevo recevaient comme mission de tenir, sur la terrasse danubienne, les localités conquises le matin.

Le 3^e Btn du 61^e R. I. recevait l'ordre de se maintenir à Rouchtchouk jusqu'au moment où arriverait la tête de la 26^e D. I. britannique. Dans chacune des têtes de pont, ainsi constituées, un groupe d'artillerie était chargé d'établir un barrage en avant des lignes de postes d'infanterie.

(1) Ordre général n° 3, en date du 11 novembre 1918, du général commandant l'A.D. à général commandant le 1^{er} G.D.I. Armée du Danube. C 20. N-729.

Le reste des troupes stationnerait, jusqu'à nouvel ordre, sur la rive droite :

- la 30^e D. I. et la 16^e D.I.C. à Sistova et aux environs;
- la 26^e D. I. britannique était attendue dans la région de Rouchtchouk.

Provisoirement, les 3 escadrons restant du 4^e de chasseurs d'Afrique demeuraient à Nikopoli.

Le matériel spécial de ponts, se trouvant stocké dans les lagunes de Belina, devait être dirigé sur Rouchtchouk où il était prévu d'établir un pont entre cette ville et Giurgevo après dragage d'un chenal dans le Danube.

De sorte que, le 11 novembre au soir, les avant-gardes de l'Armée du Danube avaient établi trois solides têtes de pont sur la rive gauche :

- la première, devant Turnu-Magurele, tenue par 2 Btns du 58^e R. I., 1 escadron du 4^e de chasseurs d'Afrique et 3 batteries de campagne;
- une seconde, en avant de Zimniza, sur la terrasse du Danube, occupée par 1 Btn du 58^e R. I. et 1 Btn du 40^e R. I. avec 3 batteries de campagne;
- la troisième, devant Giurgevo, avec 3 Btns du 210^e R. I., 2 Btns du 61^e R. I. et 3 batteries de campagne.

La profondeur de ces têtes de pont s'établissait entre 6 et 8 kilomètres et le Danube était dégagé sur un front d'environ 120 kilomètres.

Le 19 novembre, afin de bien préciser ses intentions, le général commandant en chef les A.A.O., par une instruction particulière, résumait dans ses grandes lignes la répartition générale des forces des Armées alliées d'Orient, les conditions de regroupement et les missions des différentes Armées (1).

Pour ce qui concernait l'Armée du Danube, Q. G. Rouchtchouk (ultérieurement Bucarest), celle-ci devait, avec 2 D. I. françaises (30^e D. I. et 16^e D.I.C.), coopérer au maintien de l'ordre, apporter son aide à la réorganisation de l'Armée nationale en Roumanie et veiller à l'application des clauses de l'Armistice.

Avec la 26^e D.I.B., placée également sous ses ordres, assurer provisoirement l'occupation de la Dobroudja et de la région Rouchtchouk-Sistova.

(1) I.P. n° 5984/3, en date du 19 novembre 1918, aux commandants d'armées des A.A.O C.A.A. — 3^e Bureau. C. 20 N-225. D⁷.

*
* *

LES BULGARES S'EMPARENT DE CONSTANZA ET CERNAVODA

Le 9 novembre, le général commandant en chef les A.A.O. était informé que les Bulgares, profitant sans tarder du départ des troupes allemandes, venaient d'occuper Constanza et Cernavoda. Il donnait immédiatement des ordres pour qu'une partie des troupes de la 228^e brigade britannique, qui se trouvait dans la région Varna-Burgas, fut envoyée d'urgence sur ces deux villes ⁽¹⁾.

En même temps, il avisait le gouvernement bulgare que celui-ci était responsable de la sauvegarde de la voie ferrée jusqu'à l'arrivée des troupes anglaises et, qu'après cette arrivée, les troupes bulgares devaient reprendre strictement les emplacements qu'elles occupaient lorsque la ligne Constanza était tenue par les Allemands.

Le 12 novembre, compte tenu de ce que l'armistice signé sur le front occidental stipulait l'abandon total des traités de Brest-Litowsk et de Bucarest, le général commandant les A.A.O., estimant qu'il y avait lieu d'ordonner le retrait de toutes les troupes bulgares au Sud de la frontière de 1913, demandait au gouvernement de lui faire connaître sa décision à ce sujet. Auquel cas, si l'accord lui en était donné, il ferait occuper la Dobroudja du Sud par une brigade anglaise de la 26^e D.I.B. qu'il mettrait à la disposition du général commandant l'Armée du Danube afin d'éviter des frictions entre Bulgares et Roumains.

L'occupation de Constanza et de Cernavoda par l'Armée du Danube et l'ordre d'évacuation de ces deux villes par les troupes bulgares devaient provoquer une vive protestation du gouvernement bulgare qui, s'appuyant sur la Convention d'armistice signée le 29 septembre précédent par le commandant en chef des A.A.O. et les délégués bulgares, estimait que, seuls, les territoires grecs et serbes devaient être évacués (art. I) et, non la Dobroudja. L'article II précisait, même, « que deux D. I. bulgares devaient être employées à la défense de la frontière Est de la Bulgarie et de la Dobroudja ».

C'était oublier qu'au moment où cette Convention fut signée les Allemands occupaient en force la Roumanie et la Dobroudja et que, par conséquent, il ne pouvait être question, à l'époque, de l'évacuation de la Dobroudja par les Bulgares. L'armistice avec l'Allemagne, le départ des troupes allemandes de Roumanie, remettaient tout en question.

Aussi le général commandant les A.A.O. prescrivait-il au général Chrétien,

(1) T.O. n° 5879/3, du général A.A.O. à M. de Saint-Aulaire en date du 12 novembre 1918- C.A.A. sorties, C. 20 N-225. D'.

qui avait reçu la protestation du gouvernement bulgare, de ne pas tenir compte des arguments que M. Malikoff, président du Conseil, mettait en avant avec la menace d'une crise ministérielle en Bulgarie si les Alliés maintenaient leur point de vue. « Le retrait des troupes bulgares de Constanza et de Cernavoda devait être exécuté sans tarder. » Il lui demandait, toutefois, de préciser au gouvernement bulgare que l'occupation de la Dobroudja serait confiée aux troupes alliées, à l'exclusion d'éléments roumains, et que cette occupation ne préjugerait en rien des décisions de la Conférence de la Paix.

M. Teodoroff, pressenti par le roi qui escomptait la chute prochaine de M. Malikoff, avait pris soin de ne prévoir, dans son cabinet futur, que des personnalités agréables à l'Entente.

Très inquiet cependant des répercussions de l'évacuation de la Dobroudja sur l'opinion publique bulgare il demandait, pour atténuer celles-ci, que l'administration bulgare continue à fonctionner en Dobroudja et qu'il soit autorisé à expliquer le retrait des troupes bulgares par les nécessités stratégiques des troupes de l'Entente.

Il sollicitait, également, que l'exigence relative à la frontière de 1913 soit tenue secrète.

En attendant la décision du gouvernement français le général commandant les A.A.O. avait fait droit, mais à titre très provisoire, à ces demandes.

La nécessité de consacrer 2 divisions à l'intervention en Roumanie, l'importance et le caractère des missions qui incombaient aux seules troupes françaises et, aussi, l'obligation de conserver une réserve mobile, avaient conduit le général commandant les A.A.O. à désigner les Britanniques pour entrer en Dobroudja.

Il avait estimé que, temporairement, la 26^e division anglaise, rattachée à l'Armée du Danube, ne pouvait être mieux employée qu'à l'occupation de la Dobroudja et des ports bulgares du Danube pour y assurer le maintien de l'ordre. C'est la raison pour laquelle il avait prescrit l'envoi d'une brigade de cette division qui était, d'ailleurs, l'élément le plus rapproché de la région à occuper.

Cette décision, dictée par les nécessités du moment, n'était cependant que provisoire et il entraînait dans les intentions du commandant en chef de remettre la 26^e D.I.B. à la disposition du général Milne et de la remplacer, en Dobroudja et en Bulgarie, par une unité française dès que la présence de ses troupes ne serait plus nécessaire en Roumanie.

C'est dans ces termes que le général commandant les A.A.O. répondait au gouvernement qui lui demandait des explications et, en même temps, lui précisait qu'effectivement les clauses de l'Armistice du 11 novembre stipulaient l'annulation des traités de Brest-Litowsk et de Bucarest ⁽¹⁾.

(1) T.O. n° 14323 BS/3, en date du 16 novembre 1918, de Guerre Paris, à général A.A.O. C.A.A. — 3^e Bureau. C. 20 N-225. D⁷.

Ces clauses comportaient, par voie de conséquence, l'évacuation totale de la Dobroudja par les Bulgares et l'occupation de cette province par les troupes alliées jusqu'à la décision du Congrès de la Paix.

Le 17 novembre, le général Chrétien, à Sofia, recevait l'ordre du général commandant en chef de porter ces dispositions à la connaissance du gouvernement bulgare et de prescrire à celui-ci le retrait de ses troupes au Sud de la frontière de 1913.

Ce mouvement devait commencer immédiatement et être terminé dans des délais que le général Chrétien devait fixer en accord avec le général Berthelot.

Celui-ci se voyait prescrire, également, la prise de mesures adéquates au cas où ces dispositions provoqueraient des troubles en Bulgarie. Il incombait, en particulier, au général commandant l'Armée du Danube de porter la majeure partie de la 26^e D.I.B. en Dobroudja en vue du maintien de l'ordre, tout en maintenant certains éléments de cette division dans la région de Rouchtchouk pour assurer la sécurité des communications. Prévoyant, en outre, que ces éléments pouvaient être insuffisants, le général commandant en chef donnait l'ordre au général commandant l'A.F.O. d'alerter le C.E.I. et la 3^e D.I.H. ⁽¹⁾ pour venir, éventuellement, en renfort de l'Armée du Danube, étant bien entendu que toute intervention de notre part ne devait se manifester que si la sécurité des troupes alliées et leurs communications étaient menacées ⁽²⁾.

Le général commandant l'Armée du Danube, au reçu de ces ordres, tout en partageant le point de vue du général commandant les A.A.O. émettait cependant quelques réserves. Il ne lui semblait pas désirable, en particulier, que Constanza soit tenu par des troupes britanniques. La veille, il avait adressé à Constantinople un télégramme donnant les raisons pour lesquelles il lui paraissait urgent d'installer dans ce port, le plus rapidement possible, une base de ravitaillement pour l'Armée du Danube et la Roumanie et d'y envoyer, en première urgence et ne serait-ce que pour procéder aux aménagements maritimes, un détachement de la marine française. Cette solution n'aurait été que provisoire et le général Berthelot pensait remplacer ce détachement, aussitôt après son entrée à Bucarest, par un régiment de la 30^e D. I. ⁽³⁾.

Dans l'immédiat, son programme d'action était le suivant :

- faire occuper, par un bataillon de la 26^e D.I.B., Medjidie et Cernavoda;
- un second bataillon tiendrait Dobritch;
- un troisième Turtukaï;
- un quatrième demeurerait à Rouchtchouk;
- tout le reste de la D. I. autour de Silistrie.

⁽¹⁾ Corps expéditionnaire italien et 3^e Division d'infanterie hellénique.

⁽²⁾ T.O. n^o 5999/3, du général A.A.O. à général commandant l'A.D., en date du 21 novembre 1918. C.A.A. C. 20 N-225. D⁷.

⁽³⁾ T.O. n^o 41/3, du général commandant l'A.D. à général A.A.O., en date du 21 novembre 1918. Armée du Danube. C. 20 N-729.

Le bataillon de Cernavoda devait, ultérieurement, prendre place à Sistova.

Le 24 novembre, le général commandant les A.A.O. approuvait ces propositions ⁽¹⁾. La Marine française était prévenue, par ses soins, d'avoir à installer, dans les plus brefs délais, une base à Constanza. En ce qui concernait le maintien de l'administration bulgare en Dobroudja, auquel le général Berthelot était formellement opposé, la question avait été posée à Paris. Sans attendre, le général commandant l'Armée du Danube avait donné ses ordres pour l'exécution des mouvements. En même temps, il avait demandé l'autorisation de récupérer 2 Btns de la 16^e D.I.C., l'un maintenu à Sofia, l'autre à Radomir par ordre du C.A.A. Dans un ordre particulier du 21 novembre, il prescrivait à la 26^e D.I.B. d'embarquer, le 22 novembre 1918, un bataillon à Rouchtchouk destiné à occuper Cernavoda et Medjidie. Un autre bataillon devait dans les mêmes conditions se porter le 23 par le Danube à Dobritch.

Le général commandant la 26^e D.I.B. devait également prendre ses dispositions pour tenir rassemblés dans la région de Gilava, à partir du 26 matin, 3 Btns d'infanterie destinés à faire leur entrée à Bucarest aux côtés des troupes françaises ⁽²⁾.

La 26^e D.I.B. préparait ce mouvement lorsque parvint au général commandant l'Armée du Danube l'interdiction faite aux troupes britanniques, par leur gouvernement, de passer sur la rive Nord du Danube. L'ordre donné à la 26^e D.I.B. fut modifié dans ce sens et le rassemblement prévu de cette unité dans la région de Gilava annulé. La division dans son ensemble devait assurer la garde du fleuve sur la rive droite et occuper le Sud de la Dobroudja de la façon ci-après :

Dobritch.....	1 bataillon
Turtukaï.....	1 bataillon
Silistrie.....	1 bataillon
Sistova.....	1 bataillon

Les autres éléments et le Q. G. de la D. I. dans la région de Rouchtchouk.

Comme il avait été prévu, un détachement de la marine française devait occuper le port de Constanza et des éléments français, amenés de Bucarest, fournir les garnisons de Cernavoda et Medjidie.

Ces ordres étaient en cours lorsque le général commandant l'Armée du Danube apprit, le 23 novembre, qu'en exécution d'ordres antérieurs donnés par le C.A.A. une compagnie anglaise de la 228^e brigade était installée à Cernavoda, qu'une unité de la même brigade tenait Midjidie et, deux autres, Constanza.

⁽¹⁾ T.O. n° 6058/3, du général A.A.O. à général commandant l'A.D., en date du 24 novembre 1918. C.A.A. C. 20 N-225. D⁸.

⁽²⁾ O.P., n° 64/3, du général commandant l'A.D. à général commandant le 1^{er} groupement de D.I., en date du 24 novembre 1918. Armée du Danube. C. 20 N-729.

Dans ces conditions, il demandait que des ordres soient donnés d'urgence par le C.A.A. à la 228^e brigade pour que les compagnies de Cernavoda et Midjidie se retirent sur Constanza au fur et à mesure de l'arrivée des éléments de la 26^e D.I.B. et, qu'ultérieurement, le bataillon de la 228^e brigade, ainsi rassemblé à Constanza, soit transporté à Varna dès l'arrivée des unités françaises chargées de l'occupation du port.

Le général commandant l'Armée du Danube estimait que le dispositif prévu pour la 26^e D.I.B. pouvait être réalisé pour le 30 novembre. Conformément aux ordres reçus, aucun élément de cette grande unité ne franchirait le Danube.

*
* *

LE REPLI DE L'ARMÉE MACKENSEN

Le 12 novembre, le général Berthelot, ne connaissant de l'Armistice du 11 novembre que l'ordre de cessation des hostilités, demandait au général commandant les A.A.O. de lui faire connaître, d'urgence, les conditions détaillées de cet armistice pour ce qui concernait le front de l'Armée du Danube, la Roumanie et les troupes allemandes d'occupation de la Valachie. « Il semble que Mackensen se moque de nous et fait ce qu'il veut. Ses éléments sont à notre contact. Ses avions circulent constamment. Nos prisonniers de guerre sont emmenés avec ses troupes. » (1)

Dans sa réponse, par une lettre particulière à laquelle était jointe la Convention d'armistice signée le 13 novembre entre les Alliés et la Hongrie, le général commandant les A.A.O. attirait l'attention du général Berthelot sur les clauses 1 et 11 de cette Convention.

L'application de la clause n° 1, impliquant l'exclusion des troupes hongroises d'une notable partie de la Transylvanie, il appartenait à l'Armée du Danube de faire occuper les points stratégiques les plus intéressants de la zone libérée par des détachements de troupes roumaines et, ceci, le plus tôt possible.

La convention avec la Hongrie avait été signée avant que général commandant en chef les A.A.O. ait eu connaissance des clauses de l'armistice signé par le maréchal Foch. De sorte que les prescriptions de l'article 11, qui imposaient un délai maximum de quinze jours pour la traversée par les troupes allemandes du territoire hongrois, ne pouvaient être appliquées. En effet, l'article 12 de l'armistice signé par le maréchal Foch précisait, seulement,

(1) T.O. n° 141/3, en date du 12 novembre 1918 du général commandant l'A.D. à général commandant les A.A.O. Armée du Danube. C. 20 N-729.

que celles qui se trouvaient en Autriche et en Roumanie devaient rentrer immédiatement dans les frontières de l'Allemagne sans fixer aucun délai pour l'achèvement de ces mouvements.

« La seule obligation à imposer aux troupes allemandes pour leur retrait, estimait le commandant en chef, était donc d'activer cette évacuation par tous les moyens. »

Le 18 novembre, devant les actes contraires aux stipulations de l'armistice commis par les troupes allemandes, le général commandant l'Armée du Danube demandait par télégramme au président du Conseil d'approuver le message qu'il adressait, par radio, au maréchal Mackensen. Des renseignements sûrs faisaient état, en outre, de l'intention des troupes allemandes de s'installer, pour l'hiver, sur la ligne Romnicu, Sarat, Buzeu, Ploesti, Targiviste, Pitesti. Celles-ci prétendaient que les conditions de l'armistice les y autorisaient et, comme il leur était fait remarquer que l'évacuation de la Roumanie devait avoir lieu sans délai, elles objectaient que cette interprétation était inexacte et que la clause réelle comportait « sans fixation de délai ».

Dans le message qu'il adressait au maréchal Mackensen, le général Berthelot énumérait les violations de l'armistice perpétrées par l'Armée allemande et parvenues à sa connaissance : destructions des ponts-routes et V. F. sur l'Arges après la cessation des hostilités ainsi que dans les gares de Bucarest et de Chitila, incendies des approvisionnements, gendarmes roumains emmenés comme prisonniers de guerre, réquisitions abusives, etc. Des constats avaient été établis et ces faits signalés à la Conférence de Versailles ⁽¹⁾.

« Les gouvernements des Puissances alliées sont absolument décidés, et me chargent de vous en prévenir, à vous rendre responsable de tous ces actes contraires à l'armistice et au droit des gens ».

Deux jours plus tard, le 20 novembre, le général commandant l'Armée du Danube faisait connaître au maréchal Mackensen qu'une Commission d'officiers roumains et français sous la présidence du général roumain Mircesco se présenterait dans ses lignes, le lendemain 21 novembre, par la route Bucarest, Ploesti, Baicou, Campina, Sinaia, pour lui remettre une communication des gouvernements alliés et arrêter, avec lui, les détails de l'armistice conclu entre l'Allemagne et les Puissances alliées, le 11 novembre 1918.

Cette communication, d'une sécheresse voulue, stipulait les décisions prises par le maréchal Foch, commandant en chef les Armées alliées, à l'égard de Mackensen et des troupes sous ses ordres :

— en raison des actes contraires à l'armistice, et commis par les troupes allemandes au cours de l'évacuation de la Roumanie, une amende de N millions de marks était infligée à l'Allemagne (le chiffre en devait être fixé par le Congrès de la Paix en tenant compte des constats effectués) ;

⁽¹⁾ Message sans numéro du 18 novembre 1918. Armée du Danube, 3^e Bureau, sorties. C. 20 N-729.

— toutes les troupes allemandes se trouvant encore en territoire roumain devaient être retirées au-delà de la frontière roumaine de 1914 dans un délai maximum de cinq jours;

— tout matériel roulant, par route ou V. F., devait être laissé sur place. Des commissions de contrôle seraient installées à Burnbesti, Cainesti, Dragoslavene, Sinaia, Valeni et Buzeu afin de constater l'exécution de cette clause;

— tout acte de destruction, réquisition, exaction, abus quelconque de la force, commis postérieurement à la remise de cette note, devait entraîner l'application d'une amende de 50 millions de marks pour une partie de laquelle le commandant en chef des troupes allemandes serait tenu responsable dans sa personne et dans ses biens;

— les troupes roumaines et alliées devaient suivre l'évacuation allemande avec un battement de 24 heures;

— enfin l'attention du maréchal Mackensen était attirée sur le fait que les établissements de production, d'épuration ou de traitement des produits pétroliers devaient être scrupuleusement respectés.

Le général commandant en chef les A.A.O. approuvait, le 20 novembre, cette sommation faite au maréchal Mackensen. Il estimait, de surcroît, que les prétentions de celui-ci à vouloir passer l'hiver en Roumanie provenaient vraisemblablement de son ignorance des clauses de l'armistice et qu'il convenait de lui faire connaître celles par des parlementaires qui lui étaient envoyés ⁽¹⁾.

Au cas où il refuserait délibérément de quitter le territoire roumain, il était prescrit au général commandant l'Armée du Danube de recourir à la force en utilisant de préférence les troupes roumaines, les troupes françaises étant, en principe, réservées pour les appuyer.

Le maréchal ne fut pas touché par le télégramme radio que lui avait adressé le général commandant l'Armée du Danube et la commission présidée par le général Mircesco ne devait trouver à Sinaia que le général Koch, ancien gouverneur de Bucarest, qui promit de tout mettre en œuvre pour que l'évacuation de la Roumanie par les troupes allemandes s'opère dans de bonnes conditions, sans dommages, et conformément aux conditions de l'armistice.

Le 22 novembre après-midi, d'ailleurs, le général Berthelot recevait, par l'intermédiaire du général Koch, un message du maréchal Mackensen exprimant ses regrets de n'avoir pas été touché par le télégramme et demandant que la commission se réunisse à nouveau à Sinaia.

Mais, le 22 novembre, le maréchal Foch ayant fait connaître qu'il refusait d'étendre à l'Armée Mackensen le bénéfice de l'article 12 de l'Armistice du 11 novembre, les clauses de l'Armistice Diaz et de la convention militaire du

⁽¹⁾ T.O. n° 5995/3, en date du 20 novembre 1918, du général C.A.A. à général Armée du Danube. C.A.A. C. 20 N-225. D⁷.

13 novembre reprenaient toute leur vigueur et le délai de 15 jours, prévu par ces documents, étant expiré le 19 à 15 heures, il y avait lieu d'entreprendre immédiatement l'internement des troupes de l'Armée Mackensen.

Une mission militaire, commandée par le lieutenant-colonel Vix, était envoyée à Bucarest avec mission, entre autres, de régler les conditions de cet internement par le gouvernement hongrois ⁽¹⁾.

Les pressions exercées par Mackensen sur le gouvernement de Budapest, ses manœuvres dilatoires relativement aux opérations encore en cours sur le Danube le 11 novembre à Giurgevo pour prétendre bénéficier des clauses de l'Armistice du 11 novembre, ses allégations sur de soi-disant accords passés avec le général Berthelot qui entretenaient, un moment, la confusion à l'État-Major du commandant des Armées alliées en Orient ⁽²⁾, permirent au maréchal de gagner le temps nécessaire pour évacuer le maximum d'unités de la XI^e armée.

De plus, l'arrêt imposé dès le 11 novembre par Paris à la progression de nos troupes en Roumanie rendit extrêmement difficile la mise hors de combat de l'armée Mackensen qui, sans ces difficultés, aurait dû tomber toute entière dans nos mains.

La nécessité d'avoir recours, pour ces opérations, à deux commissions, l'une à Sinaïa représentant le général Berthelot (Armée du Danube), l'autre à Budapest représentant le général Henrys (Armée française d'Orient) compliquait singulièrement cette tâche à un moment, surtout, où les liaisons télégraphiques étaient constamment interrompues. Grâce à l'intelligente énergie et à la rapidité d'action du général Henrys, le maréchal Mackensen put cependant être arrêté avec sa suite immédiate, à Budapest, le 16 décembre.

Les troupes allemandes devaient être désarmées et internées, mais il n'y avait guère d'illusions à avoir sur le résultat à attendre. Le gouvernement hongrois ne disposait d'aucune force sérieuse pour arrêter la XI^e armée dans son exode et les unités françaises avaient ordre de ne pas occuper Budapest d'où elles auraient pu agir efficacement. De plus, les nombreuses destructions opérées sur les voies de communication par les Allemands en retraite s'opposèrent à une avance rapide de nos éléments qui ne purent jamais couper leur repli et ne conservèrent que d'intermittents contacts avec leurs arrières-gardes.

Certains groupes furent désarmés et internés par les Hongrois toujours, d'ailleurs, dans des proportions dérisoires par rapport aux effectifs en route vers le Nord. Faute d'une surveillance vigilante, la plupart d'entre eux réussirent à s'enfuir et à gagner l'Allemagne.

De sorte qu'en fin décembre, en dehors du général bavarois Schuch, commandant le 63^e C. A., du général Koch ex-gouverneur de Bucarest entre

⁽¹⁾ Tome I, *l'Armée Française d'Orient, l'Armée de Hongrie*.

⁽²⁾ L'Armée du Danube, placée directement sous les ordres de Paris, n'était pas subordonnée au C.A.A. et ne recevait de celui-ci que l'aide nécessaire à l'exécution de sa mission.

les mains des Roumains à Brasso, de quelques 2 000 prisonniers au camp d'Osot et de 500 autres capturés en divers endroits, le reste de la XI^e armée s'était éclipsé (1).

Dans un télégramme adressé le 24 décembre au maréchal Von Hindenburg, et intercepté par nos écoutes radio, Mackensen se félicitait du retour de son armée en Allemagne, prouvant ainsi qu'il avait tout fait pour parvenir à ce résultat, au mépris des conventions acceptées.

Il ne pouvait y avoir aucun doute, également, sur les responsabilités des autorités hongroises puisqu'elles avaient désarmé de nombreuses unités et qu'ainsi un matériel de guerre considérable était entré en leur possession.

Si la progression de nos éléments n'avait pas été arrêtée par des ordres venant de Paris, toutes ces troupes allemandes seraient, vraisemblablement, tombées entre nos mains.

*
* *

L'ÉVACUATION DE LA DOBROUDJA PAR LES BULGARES

L'évacuation de la Dobroudja devait poser des problèmes d'attribution entre le général commandant l'Armée du Danube et le général commandant en chef les A.A.O. Nous avons vu que ce dernier avait, à titre tout à fait provisoire d'ailleurs, fait droit à la demande du ministre Theodoroff de laisser en place l'administration bulgare en Dobroudja. Il avait répété ces ordres le 26 novembre au général commandant l'Armée du Danube.

Dès qu'il eût connaissance de cette confirmation le général Berthelot, qui avait toujours été opposé à cette mesure et qui estimait que celle-ci était de nature à compromettre gravement notre influence en Roumanie, télégraphiait au président du Conseil à Paris pour demander que cette décision soit rapportée et qu'on lui laisse carte blanche pour régler la réinstallation de l'administration et de la gendarmerie roumaines. « Cette mesure soulève une émotion indescriptible en Roumanie, ajoutait-il, les Allemands ne l'ont jamais autorisée et c'est nous, dont les Bulgares ont été les ennemis, qui tolérons cela et, aujourd'hui même, l'autorisons (2). »

Paris devait approuver ce point de vue et, le 3 décembre, le général Berthelot prescrivait au général Chrétien d'inviter les autorités bulgares à

(1) C.R. mensuels décembre 1918. C.A.A. C. 20 N-223. D¹.

(2) T.O. n^o 80/3, du général commandant l'A.D., à Président du Conseil Paris, en date du 27 novembre 1918. Armée du Danube. C. 20 N-729.

donner les ordres nécessaires pour que l'évacuation de l'administration civile bulgare de Dobroudja et son remplacement par l'administration roumaine s'opèrent dans l'ordre et aux dates ci-après :

1^o - Département de Tulcea. Évacuation par les Bulgares terminée le 8 décembre.

Installation de l'administration roumaine le 9 décembre.

2^o - Département de Constanza. Évacuation terminée le 13 décembre et installation roumaine le 14.

3^o - Département de Durostor (Silistrie).

Évacuation terminée le 18 et installation roumaine le 19.

4^o - Département de Caliacra (Dobritch).

Évacuation terminée le 23. Installation roumaine le 24.

En même temps, par le truchement du général Prezan commandant en chef l'Armée roumaine, il faisait demander au gouvernement roumain de lui faire connaître les autorités avec lesquelles il devait prendre contact pour la prise en charge de l'administration de la Dobroudja étant entendu que par « administration », il fallait entendre le personnel civil, la police et la gendarmerie, à l'exclusion de tout élément militaire.

Le 4 décembre, en prévision de troubles possibles que provoquerait l'évacuation de l'administration bulgare, le général commandant la 26^e D.I.B. recevait l'ordre de renforcer l'occupation de la Dobroudja. Au total, y compris les éléments qui avaient été désignés le 24 novembre, 2 brigades devaient tenir les points suivants ⁽¹⁾ :

- Q. G. à Dobritch;
- 2 Btns à Dobritch;
- 1 Btn à Baltchik-Kavarna;
- 2 Btns à Silistrie;
- 1 Btn à Turtukaï;
- 1 brigade à 3 Btns à Rouchtchouk.

Aucune troupe roumaine ne devait pénétrer en Dobroudja qui serait exclusivement occupée par les troupes alliées jusqu'à ce que le Traité de Paix règle le statut définitif de cette province. Malgré ces ordres une unité roumaine, la compagnie « du roi Carol », franchissait le Danube et s'installait à Tulcea aux côtés d'une compagnie française du 61^e R. I.

Bien des incompréhensions, dues pour la plupart à la rapidité avec laquelle se déroulaient les événements et, inversement, à la lenteur des communications

⁽¹⁾ O.P. n^o 7 du général commandant l'A.D. à général commandant le 1^{er} groupement de D.I., en date du 4 décembre 1918. Armée du Danube. C. 20 N-729.

avec Paris, compliquaient la solution des problèmes posés. C'est ainsi que le 1^{er} décembre, le président du Conseil faisait connaître que l'administration de la Dobroudja devait être placée sous l'autorité des troupes occupantes « et confiée, pour les détails, aux autorités locales indigènes ».

Le général Berthelot, n'ayant pas tenu compte de ces prescriptions, se voyait prié par le général commandant les A.A.O. de se conformer aux ordres de Paris.

Le repli des autorités bulgares et la prise en charge par l'administration locale devaient se poursuivre durant tout le mois de décembre jusqu'aux premiers jours de janvier 1919.

*
* *

LES MOUVEMENTS DE L'ARMÉE DU DANUBE EN ROUMANIE APRÈS L'ARMISTICE

Après un temps d'arrêt sur le Danube, marquant les ordres du maréchal Foch lors de la signature de l'Armistice du 11 novembre, l'armée du général Berthelot reprit sa marche en avant afin d'assumer la mission de maintien de l'ordre en Roumanie qui lui avait été confiée.

Dès le 17 novembre, un bataillon du 61^e R. I., accompagné du colonel commandant l'I. D./30, se portait, par étapes, sur Bragadir, pour y préparer le cantonnement de la 30^e D. I. dans la zone comprise entre la route Bucarest-Copaceni, Calugareni, toutes ces localités exclues, la ligne de ceinture de Bucarest au N.-E., les localités de Ciorogirla, Epuresti incluses à l'Ouest, et le cours du Niaslov au Sud-Ouest.

L'emplacement du Q. G. de la 30^e D. I. était laissé au choix du général commandant la division dans la zone indiquée, de préférence à Mihalesti.

De même, la 1^{re} brigade de la 26^e D.I.B. recevait l'ordre de se porter, à partir du 18 novembre, et par petites étapes, dans la zone Jilava, Copaceni, Galugaremi, Dadilov, Comana, Calarasi, Dobreni, Vidra, Sintesti, tous ces points inclus, le Q. G. et le reste de la 26^e D.I.B. demeurant, provisoirement, à Rouchtchouk.

La 16^e D.I.C. devait se tenir prête à envoyer un bataillon et une batterie sur chacune des villes de Ploesti, Pitesti, Craiova, le reste de la D. I. demeurant provisoirement dans la région de Sistova ⁽¹⁾.

(1) O.G. n° 8, du général commandant l'A.D. à général commandant le 1^{er} groupement de D.I., en date du 16 novembre 1918. Armée du Danube. C. 20 N-729.

IMPRIMERIE
NATIONALE
-- 9 829030 6 --

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

